

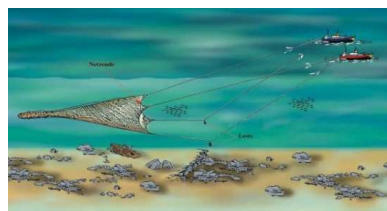
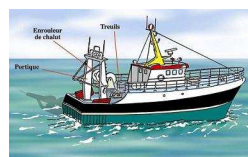
Auteurs :
Mickael Drogou
Alain Biseau
Patrick Berthou
Samuel Leblond
Mathilde Pitel-Roudaut

Octobre 2012

ifremer

Description de l'activité des navires capturant le bar

Evolution des captures et des débarquements de la pêche professionnelle sur la période 2000-2011



Département Ressources Biologiques et Environnement

Auteurs :

Mickael Drogou

Alain Biseau

Patrick Berthou

Samuel Leblond

Mathilde Pitel-Roudaut

Octobre 2012

Description de l'activité des navires
capturant le bar
Evolution des captures et des
débarquements de la pêche
professionnelle sur la période
2000-2011.

Sommaire

1. Introduction	4
2. Matériel et Méthodes	5
2.1. Description des flottilles : pêche professionnelle de la façade Manche-Mer du Nord-Atlantique	5
2.1.1. Matériel	5
2.1.2. Méthodes	7
2.1.3. Choix des navires présentés	7
2.1.4. Choix des zones d'étude	8
3. Résultats pêche professionnelle	8
3.1. Synthèse du contexte européen	8
3.2. Synthèse du contexte national à travers la source de données SACROIS	9
3.2.1. Evolution du nombre de navires	9
3.2.2. Caractéristiques moyennes des navires	9
3.2.3. Rayon d'action des navires	10
3.2.4. Répartition des navires par quartier maritime	11
3.2.5. Répartition des navires par port d'exploitation principal	12
3.2.6. Liste des engins mis en œuvre	13
3.2.7. Les zones de pêche fréquentée associées à la capture	14
3.3. Synthèse du contexte national à travers la source de données « calendriers d'activité » 16	
3.3.1. Evolution du nombre de navires	16
3.3.2. Caractéristiques des navires	17
3.3.3. Rayon d'action des navires	17
3.3.4. Répartition des navires par quartier maritime	18
3.3.5. Répartition des navires par port d'exploitation principal	19
3.3.6. Liste des engins mis en œuvre	20
3.3.7. Les zones de pêche fréquentée associées à la capture	21
3.4. Les débarquements français	22
3.4.1. Généralités : évolution des productions nationales sur la période considérée 2000-2011	22
3.4.2. Cartographie des débarquements français	23
3.4.3. Evolution des captures par métier et par zone CIEM	25
3.4.4. Détail des captures par engin	26
3.5. Rejets	38
4. Conclusion	38
5. Références	43

1. Introduction

Les résultats de ce travail concernent la France métropolitaine (façades Manche / Mer du Nord / Atlantique.) Ils sont établis à partir de l'activité de l'ensemble des navires de pêche professionnels inscrits au fichier Flotte de Pêche Communautaire (FPC) entre 2000 et 2011.

Ce rapport donne une description des flottilles et des zones de pêche qui repose sur les résultats de deux analyses : l'une porte sur les données issues de la base SACROIS (présence d'au moins 1 kg de l'espèce considérée dans les captures annuelles de chacun des navires), l'autre fait intervenir la notion de ciblage de l'espèce (que l'on retrouve via les métiers pratiqués dans la base des calendriers d'activité du SIH).

En annexe (2 et 3) les fiches de synthèse détaillées pour chacune des deux sources sont fournies.

Enfin, dans le cadre de la proposition de la Commission d'une mise sous TAC de l'espèce bar (*Dicentrarchus labrax*), une réflexion concernant les zones de gestion potentielle est ensuite menée à l'aide des informations disponibles.

N.B. Les informations concernant la pêche du bar de loisir sont disponibles dans le rapport 'Bar' de 2011 (Drogou et al, 2011) ainsi que dans la note concernant les éventuelles modalités de gestion de la pêche de loisir (Le Goff et al, 2012).

2. Matériel et Méthodes

2.1. Description des flottilles : pêche professionnelle de la façade Manche-Mer du Nord-Atlantique

2.1.1. Matériel

2.1.1.1. *Typologie des flottilles*

L'étude de la pêche professionnelle se base sur les données disponibles dans le Système d'Informations Halieutiques (SIH) de l'Ifremer sur la période 2000-2011. **Deux sources de données sont utilisées : la première rend compte de l'exhaustivité des captures ; la deuxième fait intervenir la notion de ciblage de l'espèce considérée :**

-Tout d'abord un travail de rapprochement, de vérification, de contrôles de cohérence des différents flux de données est réalisé dans le cadre de l'application **SACROIS HISTORIQUE**. Cette application permet de produire des séries de données de débarquements par espèce validées et qualifiées. Les données de production en kg et en valeur sont utilisées dans le présent rapport. Elles permettent de fournir une description exhaustive de l'évolution temporelle des captures de chacune des flottilles, sur la base des navires ayant capturé au moins une fois du bar au cours d'une année.

Ainsi les données SACROIS concernent

-Les données administratives, issues de la DPMA : Fichier Flotte de Pêche Communautaire (FPC).

-Les données déclaratives («SACAPT»), issues de la DPMA. En Manche-Atlantique, les journaux de bord et les fiches de pêche sont utilisés. Les documents déclaratifs fournissent non seulement par engin, et par zone, les tonnages par espèce mais également les informations relatives aux efforts de pêche et aux captures par unité d'effort.

-Les données issues du Flux RIC (Réseau inter-créée): Données des ventes (volume et valeur) par espèce et par navire/vente.

-Les données de suivi satellitaire des navires, VMS (Vessel Monitoring System), transmises par la DPMA qui permettent une estimation de l'effort de pêche spatialisé.

-Ensuite un travail de suivi de l'activité des navires inscrits au fichier Flotte national est réalisé chaque année par le réseau des observateurs du SIH. Des enquêtes reconstituent le **calendrier d'activité annuel des navires** à partir du flux déclaratif (journaux de bord, fiches de pêche, et données de ventes en

criée) quand il existe, et au moyen d'enquêtes directes auprès des armateurs de ces navires et de leurs représentants professionnels. Chaque mois, le calendrier précise si le navire a été actif à la pêche, et si oui, indique les différents métiers pratiqués. Par « métier », on entend la mise en œuvre d'un engin de pêche afin de capturer une ou plusieurs espèces cibles dans une zone de pêche donnée.

Ainsi les données des calendriers d'activité individuels des navires renseignent pour chaque mois de l'année considérée :

-si le navire a été actif ou non, et si oui :

-l'ensemble des métiers pratiqués (engin*espèce cible),

-les deux zones principales de travail, ainsi que le gradient associé à chaque zone :

côtier : dans les 12 milles,

mixte : dans et à l'extérieur des 12 milles,

large : à l'extérieur des 12 milles.

Les navires ayant exercé plus de 75% de leur activité dans les 12 milles sont qualifiés de « Côtiers ». Ceux ayant exercé entre 25 et 75% de leur activité dans cette zone sont qualifiés de « Mixtes ». Enfin, ceux ayant exercé plus de 75% de leur activité à l'extérieur de la bande côtière sont qualifiés de « Larges ». En outre, le calendrier recense chaque mois le port d'exploitation principal, l'effectif moyen embarqué et le nombre de jours de mer ou de pêche.

Les données de calendrier d'activité sont collectées sur la totalité des navires inscrits au FPC, dans l'année de référence, et de manière non exhaustive pour les navires hors FPC. Cette base permet ensuite de dresser un bilan annuel de l'activité de chaque navire en cumulant le nombre de mois d'activité par métier (on parle de navire*mois d'activité) et, le cas échéant les périodes d'inactivité. Le navire*mois est « l'unité de temps » utilisée pour fournir un premier indicateur sur l'intensité d'activité des navires de pêche. Un navire est considéré actif à un métier donné, un mois donné, dès lors qu'il l'a pratiqué au moins un jour dans le mois.

2.1.1.2. Les rejets par flottille

Les informations concernant les rejets sont récoltées dans le cadre du programme d'observation à la mer OBSMER.

2.1.2. Méthodes

2.1.3. Choix des navires présentés

L'analyse typologique des activités de pêche permet d'individualiser des groupes de patrons pêcheurs ou d'unités d'exploitation, ayant des stratégies d'exploitation relativement homogènes. Ces stratégies s'expriment par le choix d'une combinaison particulière de métiers pratiqués. C'est la notion de flottille. Différentes 'flottilles Ifremer' peuvent pratiquer un même métier ; selon les stratégies, il peut s'agir d'un métier de base, structurant ou au contraire un métier d'appoint voire d'opportunité (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**)

-**La source SACROIS** et la **la source calendrier d'activité** fournissent ainsi dans le cas du bar des indicateurs sur les 'flottilles Ifremer' suivantes que l'on retrouve dans les fiches synthétiques en annexe : chalutiers exclusifs, chalutiers non exclusifs, fileyeurs, tamiseurs, fileyeurs métier de l'hameçon, métiers de l'hameçon, fileyeurs caseyeurs, dragueurs, caseyeurs métiers de l'hameçon, senneurs, divers, sur les sous-flottilles, au nombre de 30, qui sont une déclinaison des flottilles citées ci dessus.

Par ailleurs la notion de métiers utilisés correspondant aux engins de pêche mis en œuvre pour capturer l'espèce étudiée permet également le regroupement des navires considérés comme ciblant le bar. Ainsi sont regroupés les navires ayant utilisé pour la capture du bar le chalut de fond, les filets, les lignes à main, les palangres, les chaluts pélagiques, les sennes danoises et les bolinches. L'annexe 1 présente les regroupements de navires en fonction des métiers pratiqués en flottilles-métier.

2.1.3.1. Les données de production et les représentations cartographiques

Les données de production sont issues de l'application SACROIS. Quand l'information sur la production d'un navire provient de la source 'ventes', l'attribution à une division CIEM est réalisée à partir des données VMS ou allouée -quand la donnée VMS n'existe pas pour les navires de moins de 15m- à la zone CIEM située face au port de débarquement. L'allocation des productions à l'échelle du rectangle statistique n'existe pas dans ce cas : cela reviendrait à attribuer une production au rectangle statistique situé face au port de débarquement, ce qui ne pourrait être exact pour chacun des navires

concernés. Les pourcentages de représentation des productions par rectangle statistiques sont ainsi indiqués sur les cartographies des productions par flottille. La même échelle colorimétrique a été utilisée pour toutes les années de chaque fiche.

2.1.3.2. Les rejets

Les informations concernant les rejets de pêche sont traitées et analysées à l'aide des outils COST qui permettent d'estimer les volumes de rejets, les structures en taille et en âge des captures, et des paramètres biologiques tels que la croissance, la maturité, les sex-ratio.

2.1.4. Choix des zones d'étude

Les regroupements des secteurs CIEM VIIIa+VIIIb ; VIIe+VIIf ; VIId ; IVb+IVc ; VIIa+VIIIf+VIIg sont généralement utilisés. Ces regroupements ont été choisis car ils correspondent aux principales zones de pêche françaises, et correspondent à des délimitations utilisées jusqu'à présent dans le groupe de travail WGNEW au CIEM.

3. Résultats pêche professionnelle

3.1. Synthèse du contexte européen

Une synthèse récente de la pêcherie du bar au niveau européen est consultable à travers le dernier avis formulé par le CIEM¹ (datant d'Octobre 2012) Des informations plus détaillées sont disponibles dans le rapport du groupe d'experts du CIEM (WGNEW²).

¹ <http://www.ices.dk/committe/acom/comwork/report/2012/2012/bss-comb.pdf>
²

<http://www.ices.dk/reports/ACOM/2012/WGNEW/WGNEW%20final%20May%202012.pdf>

3.2. Synthèse du contexte national à travers la source de données SACROIS

Les chiffres présentés ici correspondent aux navires ayant débarqué au moins une fois du bar au cours de l'année, sans considération de ciblage.

3.2.1. Evolution du nombre de navires

La Figure 1 issue des sources de données SACROIS-SIPA/DPMA présente l'évolution du nombre de navires (et les puissances associées) qui ont capturé au moins une fois du bar au cours de l'année considérée entre 2000 et 2011. Au cours de cette période, une diminution de l'ordre de 16% est observée.

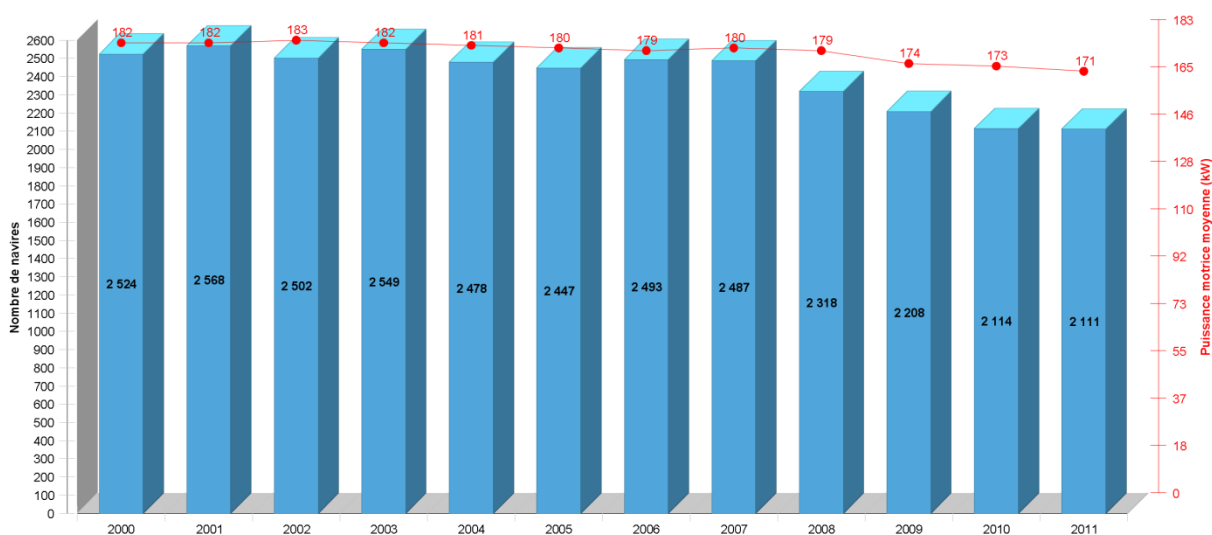


Figure 1: Evolution du nombre de navires ayant capturé au moins une fois du bar au cours de l'année considérée sur la façade Manche Atlantique Mer du Nord. Source SACROIS-SIPA/DPMA.

3.2.2. Caractéristiques moyennes des navires

L'évolution de la longueur moyenne des navires ayant débarqué du bar est présentée dans le Tableau 1. Celle-ci diminue, en passant de 12m50 en 2000 à 12m en 2011. Les effectifs moyens associés ont également diminué au cours de la période.

	Caractéristiques techniques du navire moyen				
	Longueur moyenne (m)	Puissance moyenne (kW)	Jauge Moyenne (U.M.S.)	Age moyen (ans)	Effectif moyen (hommes)
2000	12,5	182	33	18	3,0
2001	12,5	182	35	19	3,0
2002	12,5	183	36	19	3,0
2003	12,5	182	36	20	3,1
2004	12,4	181	36	20	3,0
2005	12,4	180	36	21	2,9
2006	12,4	179	36	21	2,7
2007	12,4	180	36	21	2,8
2008	12,4	179	35	22	2,6
2009	12,1	174	34	22	2,7
2010	12,1	173	32	23	2,7
2011	12,0	171	32	23	2,7

Tableau 1 : Caractéristiques techniques moyennes des navires issus de la base SACROIS-SIPA/DPMA

3.2.3. Rayon d'action des navires

L'étude des rayons d'action des navires est présentée sur la Figure 2. Les navires côtiers³ représentent la plus grande part des navires concernés sur la période considérée, avec une moyenne de 65%.

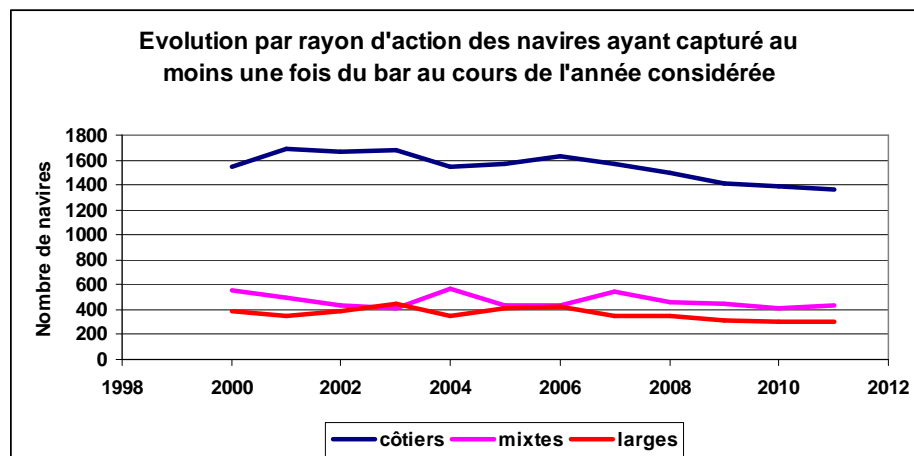


Figure 2 : Evolution du nombre de navires issus de la source de données SACROIS ayant débarqué au moins une fois du bar au cours de l'année considérée sur la période 2000-2011.

³ Rappel : navires ayant exercé plus de 75% de leur activité dans les 12 milles.

3.2.4. Répartition des navires par quartier maritime

Le Tableau 2 présente l'évolution des nombres de navires ayant débarqué du bar, par quartier maritime. Les quartiers maritimes sont présentés par ordre décroissant (calculés sur la moyenne de la période considérée) du nombre de navires (ayant débarqué du bar) immatriculés dans chacun d'entre eux. Sur la moyenne des 11 années étudiées, 8 quartiers maritimes concentrent plus de 50% des navires ayant capturé au moins une fois du bar (Le Guilvinec, Cherbourg, Les Sables d'Olonne, Boulogne-sur-Mer, Saint-Nazaire, Saint-Brieuc, Caen et Marennes.) La tendance générale du nombre de navires présents dans l'ensemble des quartiers maritimes est cependant est à la baisse dans la plupart des cas (Figure 3).

SIH - Réseau d'observation des ressources halieutiques et des usages

lfremer

Répartition des navires par quartier maritime												
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Guilvinec	290	292	290	279	280	263	276	270	262	233	231	220
Cherbourg	154	156	160	174	176	186	178	191	169	156	158	151
Les Sables-d'Olonne	183	175	157	163	150	142	150	146	132	121	118	116
Boulogne-sur-Mer	138	149	148	154	139	147	146	143	130	124	130	127
Saint-Nazaire	143	153	143	142	134	128	139	123	121	118	109	105
Saint-Brieuc	130	127	128	136	140	131	140	143	142	107	87	91
Caen	90	121	118	131	120	135	125	139	105	105	106	105
Marennes	122	126	127	127	115	114	115	115	109	101	92	98
Lorient	113	104	99	110	107	108	105	109	100	96	88	86
Bayonne	104	100	104	101	101	106	109	106	102	94	92	92
Auray	109	105	101	94	97	90	100	97	86	90	94	94
Concarneau	96	96	98	97	101	100	108	103	93	90	82	81
Noirmoutier	109	100	86	90	93	92	90	91	88	86	73	79
La Rochelle	93	93	89	90	90	83	81	81	81	72	59	59
Paimpol	51	62	59	63	59	67	70	70	60	80	76	86
Brest	35	51	66	70	64	64	66	71	69	66	63	72
Morlaix	52	59	62	63	53	52	57	66	70	67	65	68
Arcachon	56	56	56	56	65	59	65	59	59	52	45	57
Ile d'Oléron	69	60	51	44	46	45	39	42	49	52	45	41
Dieppe	57	54	54	52	54	51	43	46	37	41	45	44
L'Île-d'Yeu	56	58	51	49	44	40	43	38	40	41	37	32
Audierno	45	42	45	44	42	43	42	39	39	42	41	38
Vannes	32	32	29	29	30	36	38	40	34	41	42	37
Fécamp	35	38	35	36	37	34	34	36	31	29	29	25
Saint-Malo	31	34	28	33	28	29	29	27	28	25	28	28
Dunkerque	34	35	33	32	30	24	23	19	21	18	18	19
Douarnenez	32	25	27	27	24	23	21	20	18	17	16	13
Nantes	21	20	17	16	20	13	17	14	10	10	8	11
Bordeaux	21	17	11	18	14	13	16	12	11	12	12	13
Camaret	16	14	15	15	13	14	15	16	12	11	12	13
Le Havre	7	14	15	14	12	15	13	15	10	11	13	10
Total	2524	2568	2502	2549	2478	2447	2493	2487	2318	2208	2114	2111

Tableau 2 : Répartition des navires issus de la source SACROIS par quartier maritime d'immatriculation

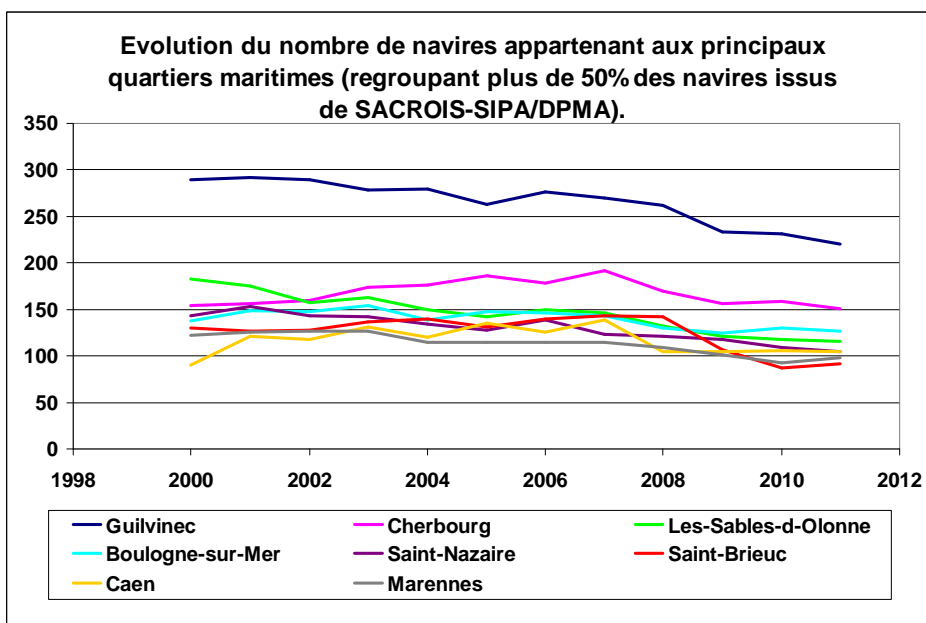


Figure 3 : Evolution du nombre de navires issus de la source SACROIS par quartier maritime

3.2.5. Répartition des navires par port d'exploitation principal

Le Tableau 3 présente l'évolution des nombres de navires par port d'exploitation principal. Ce dernier correspond au port le plus fréquenté par un navire durant l'année. L'ordre des quartiers maritimes correspond à l'ordre décroissant du nombre de navires fréquentant ces ports d'exploitation. Sur la moyenne des 11 années étudiées, Boulogne sur mer est le port d'exploitation principal. La tendance générale du nombre de navires présents dans l'ensemble des quartiers maritimes est cependant est à la baisse dans la plupart des cas.

Répartition des navires par port d'exploitation principal												
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Boulogne-sur-Mer	101	122	129	130	118	126	121	118	105	106	104	105
Guilvinec	114	98	92	96	106	98	102	98	92	86	86	84
Saint-Quay-Portrieux	75	71	78	75	79	78	87	88	84	79	64	74
Les Sables-d'Olonne	105	94	85	83	76	70	64	63	69	68	66	64
La Cotinière (Saint-Pierre d'Oléron)	77	73	76	80	78	76	73	76	79	70	63	63
Saint-Guénéolé (Penmarch)	75	77	82	84	67	67	71	74	74	57	64	57
Loctudy	85	78	86	83	81	70	72	75	66	60	43	37
Lorient	79	66	60	81	72	77	78	80	61	56	58	59
La Turballe	79	81	74	72	64	63	69	63	57	54	54	55
La Rochelle	77	84	75	58	60	55	53	59	59	60	46	45
Concarneau	63	71	63	59	62	60	63	54	58	48	46	56
Saint-Gilles-Croix-de-Vie	60	62	57	58	62	57	64	57	51	43	40	47
L'Herbaudière (Noirmoutier-en-l'Île)	54	52	44	48	58	66	65	57	51	49	49	53
Roscoff	16	32	34	31	39	43	46	56	72	55	58	59
Yeu port Joinville (L'Île-d'Yeu)	58	57	52	45	39	38	41	37	38	39	34	29
Quiberon	41	48	40	40	43	41	44	39	41	43	41	43
Audierne	42	39	36	37	36	37	37	37	39	43	46	39
Port-en-Bessin (Port-en-Bessin-Huppain)	42	44	37	38	39	45	44	38	35	30	32	33
Arcachon	37	34	35	41	43	44	43	39	39	34	30	33
Granville	42	40	40	41	39	33	30	41	39	26	32	33
Erquy	43	46	47	43	40	39	36	34	31	30	22	23
Saint-Vaast-la-Hougue	29	26	29	38	32	33	34	39	32	37	35	33
Le Croisic	38	48	45	40	35	31	34	27	26	27	20	20
Saint-Jean-de-Luz, Ciboure	33	34	29	36	37	35	36	34	28	28	28	29
Dieppe	35	30	27	32	32	39	28	33	26	26	32	27
Royan	35	38	35	36	32	25	27	25	28	24	23	28
Grandcamp (Grandcamp-Maisy)	28	30	29	33	25	32	29	29	23	24	22	21
Cherbourg	23	26	29	25	27	28	29	29	26	25	22	21
Le Tréport	18	36	29	26	26	23	27	30	23	15	23	19
Dunkerque	29	27	28	31	29	23	24	20	18	21	21	23
Autres Ports	891	902	900	929	902	895	922	938	845	848	810	799
Total	2524	2568	2502	2549	2478	2447	2493	2487	2318	2208	2114	2111

Tableau 3 : répartition des navires issus de la source SACROIS-SIPA/DPMA par port d'exploitation principal, correspondant au port le plus fréquenté par un navire durant l'année.

3.2.6. Liste des engins mis en œuvre

La liste des principaux engins utilisés qui ont permis la capture de bar dans la période considérée est listée dans le Tableau 4. Il est rappelé que la notion de ciblage de l'espèce n'est pas prise en compte dans ces données. Le chalutage de fond présente ainsi le nombre le plus important de navires qui débarquent au moins une fois du bar dans l'année considérée.

Liste des engins mis en œuvre, associés à la capture de l'espèce étudiée - source de données SIPA DPMA flux déclaratif

	2000		2001		2002		2003		2004		2005		2006		2007		2008		2009		2010		2011		
	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois /navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois /navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois /navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois /navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois /navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois /navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois /navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois /navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois /navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois /navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois /navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois /navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois /navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois /navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois /navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois /navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois /navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois /navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois /navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois /navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois /navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois /navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois /navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois /navire	
CHALUT DE FOND	1031 5645 5,5	1052 5605 5,3	1024 5531 5,4	1059 5932 5,6	1040 6053 5,8	988 5563 5,6	1033 5992 5,7	1024 6448 6,3	949 6017 6,3	884 5167 5,8	860 4994 5,8	825 5162 6,2													
FILETS	709 3262 4,6	813 3826 4,7	856 4137 4,8	901 4243 4,7	871 4185 4,8	854 4264 5,0	898 4408 4,9	928 4709 5,1	882 4425 5,0	896 4107 4,5	888 4284 4,8														
METIERS DE L HAMECON	390 1673 4,3	454 1995 4,4	478 2324 4,9	528 2623 5,0	529 2899 5,5	555 2990 5,4	612 3298 5,4	617 3609 5,8	554 3013 5,4	540 2875 5,3	527 2761 5,3	506 2826 5,6													
CHALUT PELAGIQUE	175 818 4,7	185 895 4,8	167 819 4,9	169 823 4,9	164 797 4,9	168 819 4,6	184 747 4,6	167 747 4,5	125 541 4,3	169 737 4,4	156 655 4,2	169 702 4,4													
SENNES	20 61 3,0	22 84 3,8	24 89 3,7	27 95 3,5	25 75 3,0	28 83 3,0	33 109 3,3	26 98 3,8	25 105 4,2	17 59 3,5	19 100 5,3	25 139 5,6													
BOLINCHE	4 8 2,0	6 14 2,3	2 1,0	2 2,0	2 1,0	2 1,0	3 3,0	3 3,0	3 3,0	24 107 4,5	28 117 4,2	33 147 4,4													
AUTRES	1031 3982 3,9	950 3224 3,4	841 2602 3,1	767 2362 3,1	737 2040 2,8	714 1794 2,5	616 1405 2,3	612 1330 2,2	654 1497 2,3	612 1304 2,1	765 1604 2,1	798 1708 2,1													

Tableau 4 : liste des engins mis en œuvre et associés à un débarquement de bar. Source de données SACROIS-SIPA/DPMA

La Figure 4 précise l'évolution du nombre de navires par type d'engins ayant débarqué au moins une fois du bar dans l'année. De nombreux navires utilisant le chalut de fond ou les filets sont donc concernés par des captures de bar. D'une manière très globale, ce ne sont pas des engins qui vont cibler l'espèce.

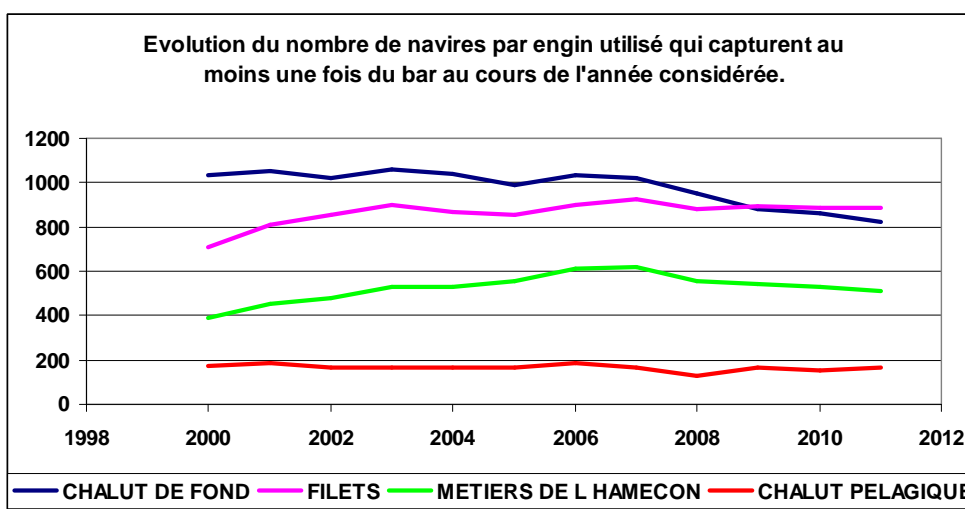


Figure 4 : Evolution du nombre de navires, par type d'engin mis en œuvre pour la capture du bar.

3.2.7. Les zones de pêche fréquentée associées à la capture

Les navires français concernés par des captures de bar évoluent principalement dans les secteurs CIEM VIII (golfe de Gascogne), VII (Manche, mer d'Irlande, banc de Porcupine, mer Celtique) et dans une moindre mesure dans le secteur IV (mer du Nord).

(Tableau 5). La diminution nette est observée dans le golfe de Gascogne, tandis qu'une certaine stabilité existe dans les autres secteurs (Figure 5).

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyens de mois/navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyens de mois/navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyens de mois/navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyens de mois/navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyens de mois/navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyens de mois/navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyens de mois/navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyens de mois/navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyens de mois/navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyens de mois/navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyens de mois/navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyens de mois/navire
CIEM VIII (Golfe de Gascogne)	1603 9668 6,0	1581 9602 6,1	1499 9063 6,0	1480 9092 6,1	1474 9250 6,3	1436 8833 6,2	1475 8981 6,1	1457 9384 6,4	1429 9385 6,6	1370 8396 6,1	1275 8040 6,3	1273 8612 6,8
CIEM VII (Mer d'Irlande, Porcupine, Celtique)	1031 5150 5,0	1113 5368 4,8	1147 5858 5,1	1217 6329 5,2	1170 6153 5,3	1199 6051 5,0	1194 6183 5,2	1206 6407 5,3	1094 5471 5,0	1061 5251 4,9	1094 5171 4,7	1137 5260 4,6
CIEM IV (Mer du Nord)	95 530 5,6	114 638 5,6	99 548 5,5	102 517 5,1	102 550 5,4	97 529 5,4	96 552 5,8	96 520 5,4	107 504 4,7	88 397 4,5	96 450 4,7	90 446 4,7
(non précisé)	6 7 1,2	2 2 1,0			2 2 1,0	2 2 1,0	1 2 2,0	2 13 6,5	2 8 4,0	4 9 2,2	46 76 1,7	21 51 2,4
CIEM X (Fonds des Açores)	2 3 1,5				4 9 2,2	3 3 1,0			2 2 1,0		6 27 4,5	9 21 2,3
CIEM VI (Rockall, Ouest de l'Ecosse)	2 3 1,5	1 1 1,0	1 2 2,0	3 7 2,3			5 6 1,2	2 2 1,0	2 2 1,0	2 1 0,5	1 7 7,0	3 4 1,3
CIEM XII (Nord Açores)	3 6 2,0			2 2 1,0		1 1 1,0			1 1 1,0	1 1 1,0	1 6 6,0	4 4 1,0
CIEM IX (Eaux Portugaises)					1 1 1,0		1 1 1,0		1 2 2,0	1 10 10,0		
CIEM II (Mer de Norvège, Spitzberg, Ile aux ours)				1 1 1,0						1 2 2,0	2 3 1,5	3 6 2,0
CIEM I (Mer de Barents)				1 1 1,0		1 1 1,0	1 1 1,0		5 7 1,4			
CIEM V (Fonds d'Islande et Féroé)						2 2 1,0	1 1 1,0	2 3 1,5			1 2 2,0	
CIEM XIV (Est Groenland)												4 4 1,0
CIEM III (Skagerrak, Kattégat, Sund, Belts, Baltique)										1 1 1,0		

Tableau 5 : zones de pêche associées à la capture du bar

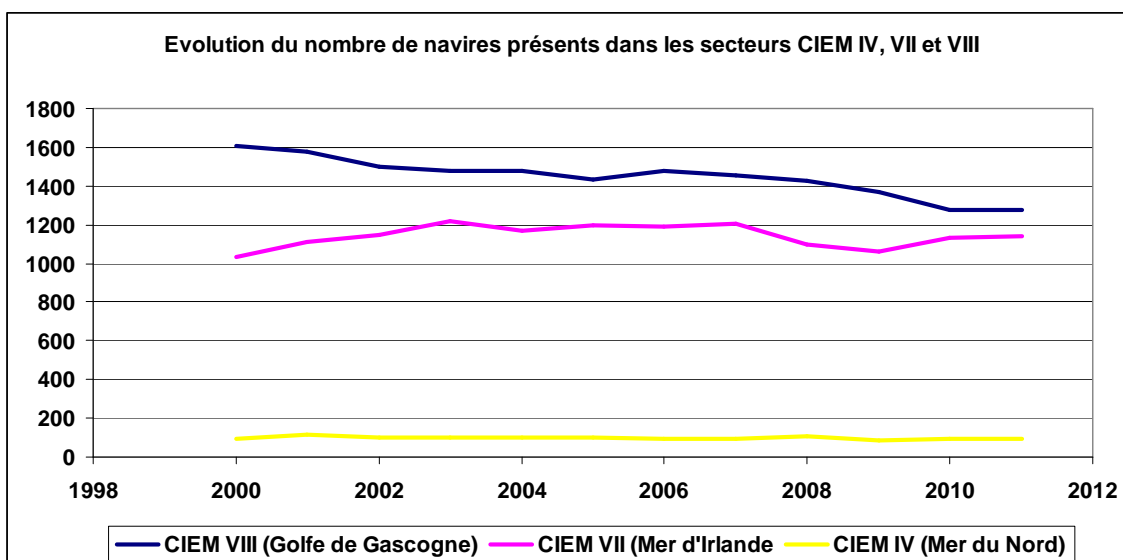


Figure 5 : Evolution du nombre de navires issus de SACROIS-SIPA/DPMA dans les principaux secteurs CIEM de pêche du bar français.

3.3. Synthèse du contexte national à travers la source de données « calendriers d'activité »

En utilisant les calendriers d'activité comme source de données, les informations présentées ne concernent que des navires ayant ciblé le bar au moins un mois au cours de l'année considérée dans la période 2000_2011. En 2011, leur nombre représentait 40% du nombre total de navires ayant débarqué au moins une fois du bar.

3.3.1. Evolution du nombre de navires

Figure 6 issue des sources de données des calendriers d'activité Ifremer-SIH présente l'évolution du nombre de navires et leurs puissances associées. Une diminution du nombre de navires de l'ordre de 13% est observée, alors que les puissances moyennes ont légèrement augmenté, de l'ordre de 10%.

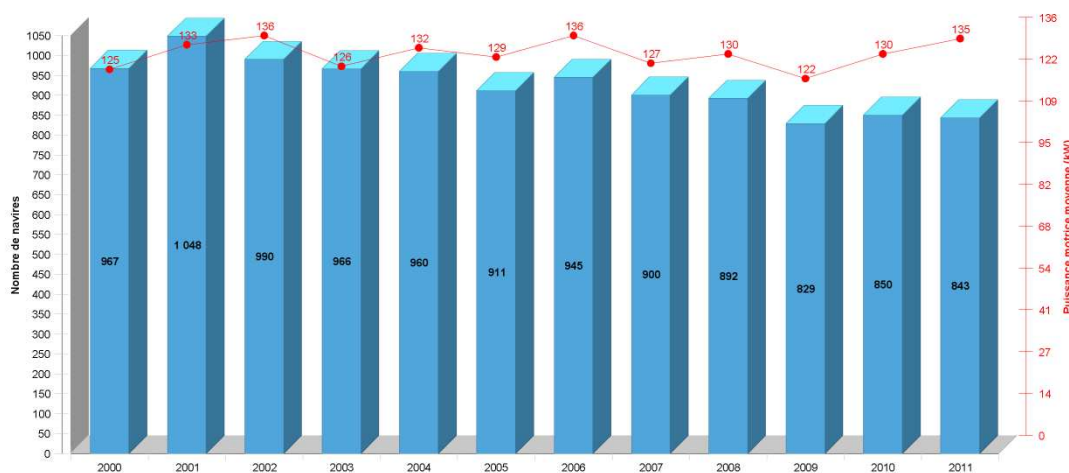


Figure 6: Evolution du nombre de navires issus des calendriers d'activité, ayant ciblé le bar au moins un mois dans l'année considérée au cours de la période 2000-2011, sur la façade Manche Atlantique Mer du Nord. Source Calendriers d'activité IFREMER-SIH.

3.3.2. Caractéristiques des navires

Les longueurs moyennes des navires sont restées stables, aux alentours de 10m20 et les effectifs moyens également aux alentours de 2.2. (Tableau 6)

	Caractéristiques techniques du navire moyen				
	Longueur moyenne (m)	Puissance moyenne (kW)	Jauge Moyenne (U.M.S.)	Age moyen (ans)	Effectif moyen (hommes)
2000	10,2	125	19	18	2,2
2001	10,4	133	20	19	2,2
2002	10,5	136	21	19	2,3
2003	10,1	126	20	20	2,2
2004	10,3	132	21	20	2,2
2005	10,1	129	20	21	2,1
2006	10,5	136	22	21	2,1
2007	10,0	127	18	21	2,0
2008	10,1	130	19	22	1,9
2009	9,9	122	16	22	1,9
2010	10,2	130	19	23	2,1
2011	10,3	135	20	23	2,2

Tableau 6 : Caractéristiques techniques moyennes des navires issus de la base Calendriers d'activité IFREMER-SIH.

3.3.3. Rayon d'action des navires

L'étude des rayons d'action des navires est présentée sur la Figure 7. Les navires côtiers représentent donc la plus grande part (moyenne aux alentours de 80%) des navires ciblant le bar sur la période considérée.

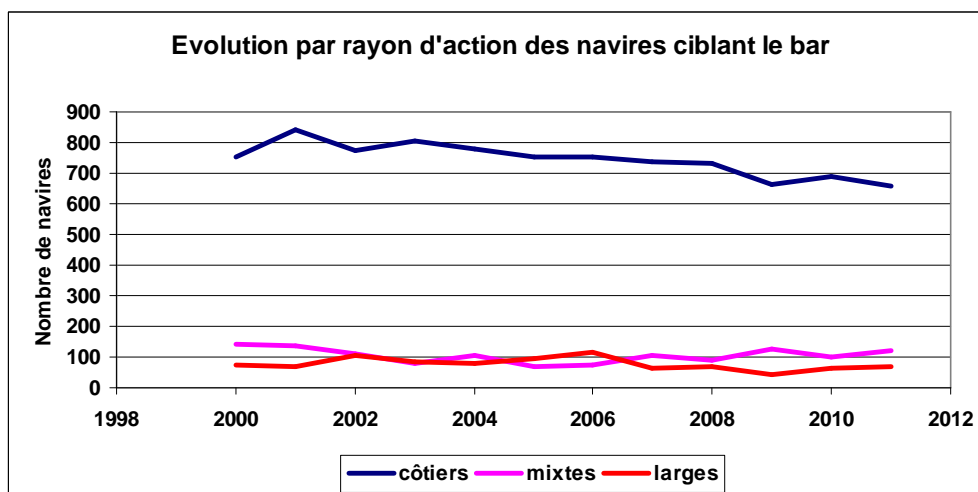


Figure 7 : Evolution du nombre de navires ayant ciblé le bar. Source Calendriers d'activité IFREMER-SIH

3.3.4. Répartition des navires par quartier maritime

Le Tableau 7 présente l'évolution des nombres de navires ciblant le bar par quartier maritime. L'ordre des quartiers maritimes correspond à l'ordre décroissant (calculés sur la moyenne de la période considérée) du nombre de navires ciblant le bar immatriculés dans chacun d'entre eux.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Cherbourg	55	98	97	100	101	104	101	76	76	67	67	63
Saint-Nazaire	76	80	67	69	79	77	81	68	73	59	61	66
Les Sables-d'Olonne	86	97	83	68	69	57	69	57	62	51	50	60
Auray	75	59	62	56	63	67	74	66	53	61	55	47
Noirmoutier	62	60	52	58	58	56	61	57	61	55	51	53
Guilvinec	31	30	39	55	50	44	48	44	39	44	54	48
Marennes	43	62	50	59	46	35	33	33	32	26	22	21
Saint-Brieuc	31	37	33	28	38	41	62	47	47	34	30	33
Lorient	34	47	36	37	36	37	37	41	39	43	36	38
Paimpol	31	33	38	35	31	35	39	36	37	40	43	47
La Rochelle	54	47	46	44	37	36	43	37	23	28	22	21
Caen	30	33	38	45	31	32	26	31	51	36	39	44
Morlaix	34	36	38	31	27	25	28	35	37	38	36	35
Brest	31	40	33	35	34	36	23	28	36	31	28	26
Audierne	23	25	27	31	29	27	26	28	30	34	29	30
Concarneau	34	39	25	29	30	27	22	29	22	18	20	17
Bayonne	46	19	18	22	21	15	25	24	15	23	44	34
L'Île-d'Yeu	30	27	25	24	28	25	22	26	26	22	20	19
Île d'Oléron	32	35	23	25	24	19	17	15	18	23	24	23
Vannes	8	16	14	18	20	24	27	26	24	23	25	20
Dieppe	7	18	32	8	15	18	15	17	11	11	26	23
Fécamp	20	26	33	11	18	13	12	10	11	13	20	14
Arcachon	38	8	19	13	15	11	14	21	12	9	7	8
Boulogne-sur-Mer	9	22	4	25	19	9	12	10	11	10	12	23
Douarnenez	10	11	9	11	10	11	9	16	15	12	7	5
Bordeaux	18	4	7	10	10	7	2	2	4	3	5	5
Saint-Malo	3	5	3	6	7	6	5	2	9	6	8	4
Camaret	6	4	5	5	5	8	5	8	7	4	4	3
Nantes	7	7	4	4	4	3	5	7	7	2	4	5
Le Havre	2	4	7	3	4	6	2	5	6	2	3	6
Dunkerque	1	19	23	1	1							2
Total	967	1048	990	966	960	911	945	900	892	829	850	843

Tableau 7 : Répartition des navires issus de la source Calendriers d'activité IFREMER-SIH par quartier maritime d'immatriculation.

Sur la moyenne des 11 années étudiées, 9 quartiers maritimes concentrent plus de 50% des navires ayant ciblé le bar au moins un mois dans l'année (Cherbourg, Saint-Nazaire, Les Sables d'Olonne, Auray, Noirmoutier, Le Guilvinec, Marennes, Saint Brieuc et Lorient). La tendance générale du nombre de navires présents dans l'ensemble des quartiers maritimes est cependant est à la baisse dans la plupart des cas (Figure 8).

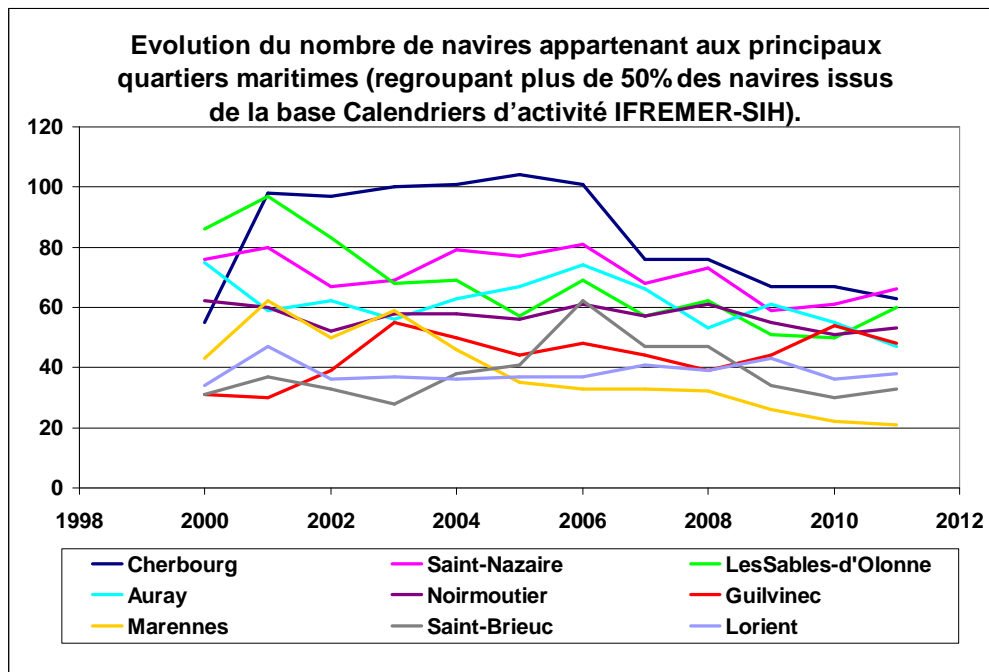


Figure 8 : Evolution du nombre de navires issus de la source Calendriers d'activité IFREMER-SIH, par quartier maritime.

3.3.5. Répartition des navires par port d'exploitation principal

Le Tableau 8 présente l'évolution des nombres de navires ciblant le bar par port d'exploitation principal. Ce dernier correspond au port le plus fréquenté par un navire durant l'année. L'ordre des ports correspond à l'ordre décroissant du nombre de navires fréquentant ces ports d'exploitation. A noter que 9 des 10 premiers ports sont situés dans Le Golfe de Gascogne.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
La Turballe	46	47	41	37	41	46	55	43	31	36	35	38
L'Herbaultière (Noirmoutier-en-Île)	34	33	28	34	44	45	46	39	38	31	33	38
Les Sables-d'Olonne	49	53	45	31	29	23	26	22	24	20	18	27
Saint-Gilles-Croix-de-Vie	19	34	31	32	36	34	40	29	28	24	23	30
Audiernne	22	25	22	28	24	25	26	29	29	34	32	31
La Cotinière (Saint-Pierre d'Oléron)	28	38	26	40	26	21	23	21	19	18	18	20
Yeu port Jeinville (L'Île-d'Yeu)	31	27	25	23	28	26	21	26	26	22	21	19
Quiberon	24	24	25	25	22	29	30	27	22	25	20	17
La Rochelle	33	34	31	25	25	20	23	20	17	23	16	13
Saint-Vaast-la-Hougue	21	23	24	25	23	29	23	20	17	18	18	18
Sarfléur	3	13	15	22	29	29	25	22	19	21	20	21
Royan	26	30	27	26	23	16	14	15	16	11	14	13
Erquy	19	23	20	17	22	22	25	19	24	15	12	13
Lorient	19	24	13	21	16	17	17	21	16	22	22	19
Saint-Quay-Portrieux	12	13	16	13	14	17	26	23	25	18	18	24
Saint-Guenolé (Penmarch)	12	9	11	16	14	15	14	19	13	10	18	19
Loctudy	10	7	15	16	18	12	15	14	9	9	13	9
Roscoff	6	6	8	4	9	13	19	13	17	16	21	12
Concarneau	18	22	13	9	17	13	10	11	8	3	6	7
Dieppe	4	14	17	3	9	18	9	13	10	7	15	16
Boulogne-sur-Mer	7	19	5	22	20	6	9	7	7	6	10	16
Ile-d'Houat	15	13	12	7	14	12	11	10	8	9	8	7
Saint-Nazaire	10	10	9	6	11	11	12	14	14	7	8	13
Saint-Jean-de-Luz, Ciboure	15	11	10	13	14	8	11	6	5	5	15	11
Pors-Even (Ploubazianec)	6	10	12	13	12	12	10	8	7	10	10	11
Fécamp	13	17	21	6	9	6	5	6	9	7	9	7
Le Croisic	10	15	13	7	11	6	8	6	8	5	11	5
L'Epoids (Beauvoir-sur-Mer)	14	16	12	13	8	5	6	6	6	7	6	6
Arcachon	21	3	7	7	5	7	8	15	11	8	4	4
Douarnenez	7	7	4	5	1	3	1	15	19	18	11	7
Autres Ports	413	425	432	420	386	365	377	361	390	364	365	352
Total	967	1048	990	966	960	911	945	900	892	829	850	843

Tableau 8 : Répartition des navires issus de la source Calendriers d'activité IFREMER-SIH par port d'exploitation principal, correspondant au port le plus fréquenté par un navire durant l'année.

3.3.6. Liste des engins mis en œuvre

La liste des principaux engins utilisés pour cibler le bar au cours de la période considérée est listée dans le Tableau 9. Les métiers de l’hameçon présentent ainsi le nombre le plus important de navires.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois/navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois/navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois/navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois/navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois/navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois/navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois/navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois/navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois/navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois/navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois/navire	Nbre Navires Nbre de mois d'activité Nbre moyen de mois/navire
Palangre à poissons	380 2276 5,9	423 2398 5,7	385 2278 5,9	423 2293 5,4	429 2507 5,8	441 2474 5,6	436 2362 5,4	400 2227 5,6	364 1952 5,4	359 1904 5,3	328 1779 5,4	313 1804 5,8
Ligne à main à poissons	195 1258 6,5	198 1293 6,5	192 1185 6,2	193 1169 6,1	205 1170 5,7	177 1138 6,4	175 1009 5,8	220 1197 5,4	201 1154 5,7	172 1051 6,1	177 1075 6,1	176 1100 6,2
Filet petites mailles à poissons	317 1364 4,3	337 1453 4,3	312 1168 3,7	296 1108 3,7	275 973 3,5	241 860 3,6	252 908 3,6	265 816 3,1	253 885 3,5	256 818 3,2	260 929 3,6	282 1046 3,7
Chalut pélagique à poissons	94 249 3,0	104 310 3,0	99 294 3,0	89 260 2,9	88 271 3,1	86 409 4,8	95 389 4,1	66 290 4,4	46 250 4,2	55 242 4,4	59 278 4,7	56 277 4,9
Chalut de fond à poissons	78 222 2,8	96 272 2,8	95 265 2,8	67 155 2,3	79 179 2,3	70 179 2,6	112 243 2,2	95 224 2,4	116 248 2,1	82 217 2,6	92 253 2,8	109 295 3,2
Senne pélagique à poissons	3 9 3,0	5 9 1,8	2 6,0	1 1,0	1 2,0	1 2,0	2 2,0	2 1,0	3 1,3	3 1,3	3 1,3	7 1,9
Autres activités que la pêche	1 6 6,0	1 8 8,0	2 17 8,5	1 8 8,0	1 17 17,0	2 19 9,5	2 3 1,5	1 6 6,0	1 6 6,0	1 6 6,0	1 5 5,0	1 12 12,0

Tableau 9 : liste des engins mis en œuvre pour cibler le bar. Source de données Calendriers d’activité IFREMER-SIH.

Les principaux métiers en termes de nombre de navires ciblant le bar correspondent aux métiers de l’hameçon (Palangres et lignes à main), Figure 9

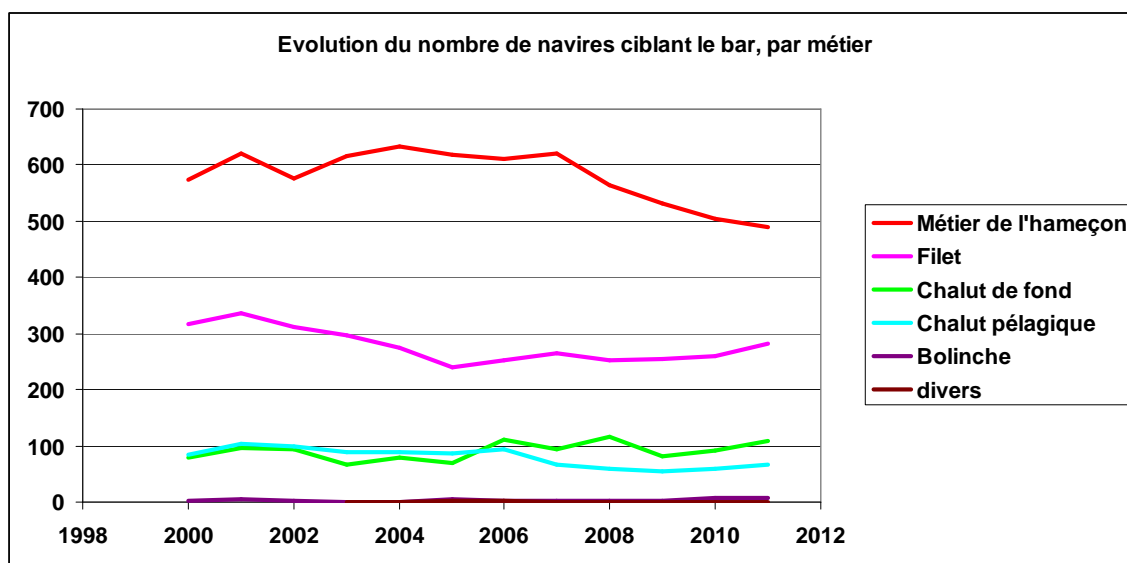


Figure 9 : Evolution du nombre de navires par métier entre 2000 et 2011

3.3.7. Les zones de pêche fréquentée associées à la capture

La navires français ciblant le bar évoluent principalement dans les secteurs CIEM VIII (golfe de Gascogne), VII(Manche, mer d'Irlande, Banc de Porcupine, mer Celtique) et dans une moindre mesure dans le IV (mer du Nord). Une diminution nette est observée dans le golfe de Gascogne, tandis qu'une certaine stabilité existe dans les autres secteurs (Figure 10.)

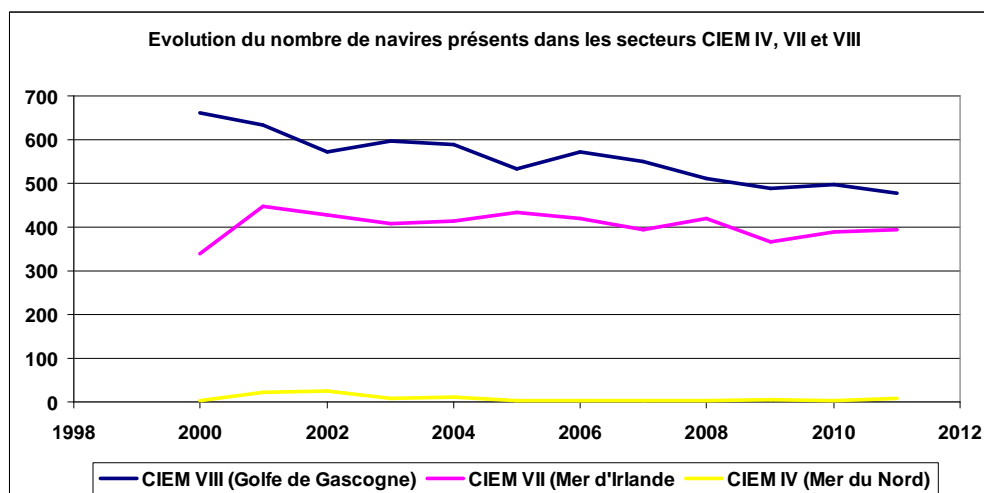


Figure 10 : Evolution du nombre de navires issus de la source Calendriers d'activité IFREMER-SIH dans les principaux secteurs CIEM de pêche du bar français.

3.4. Les débarquements français

Les informations présentées dans cette section concernent l'origine des débarquements français de bar de la pêche professionnelle, par rectangle statistique. L'exhaustivité des productions à cette échelle de précision n'est pas possible en utilisant les données issues de SACROIS, comme indiqué précédemment. Les pourcentages de représentation sont ainsi indiqués pour chacune des cartes.

3.4.1. Généralités : évolution des productions nationales sur la période considérée 2000-2011

Une tendance à la hausse des débarquements de bar est observée passant de 4000 tonnes en début de période à près de 6000 tonnes en 2006. Par la suite la tendance s'inverse. En 2011 près de 5000 tonnes sont débarquées par la pêche professionnelle sur la façade Manche Atlantique - mer du Nord (Figure 11).

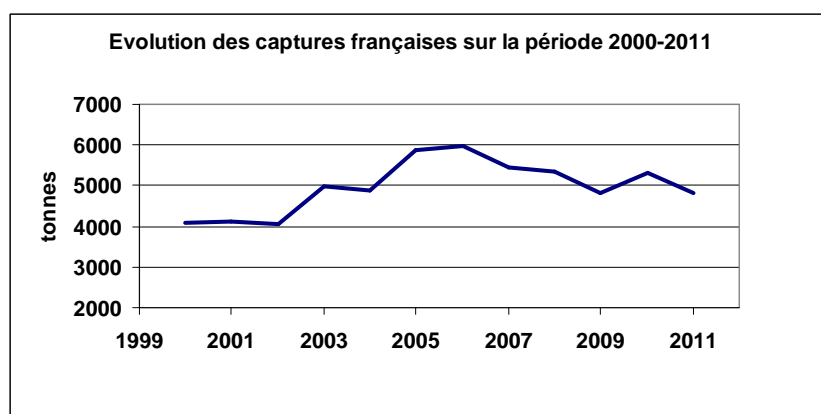


Figure 11 : Evolution des débarquements français de bar sur la période 2000-2011

Les débarquements sont déclinés par division CIEM sur la Figure 12. Le golfe de Gascogne présente les débarquements les plus importants, près de la moitié des débarquements totaux de la zone. Après avoir connue une stabilisation des captures entre 2005 et 2008 autour de 2600 tonnes, la tendance de cette zone est à la baisse.

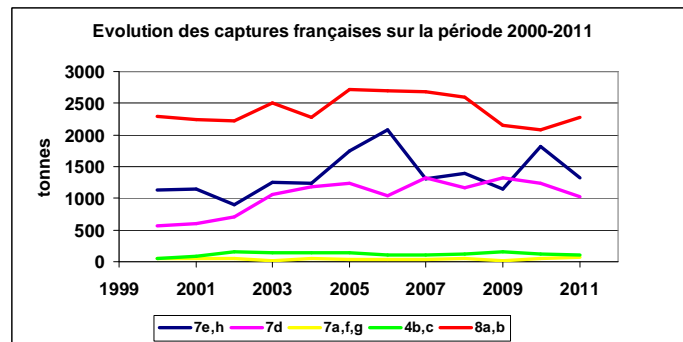


Figure 12 : Evolution des débarquements de bar par division CIEM sur la période 2000-2011.

3.4.2. Cartographie des débarquements français

Une représentation cartographique de l'origine des débarquements est présentée sur la Figure 13. A l'échelle du rectangle statistique il est difficile de donner une interprétation des évolutions des débarquements sur la zone. La Figure 13 précise néanmoins les zones de pêche principales des navires français.

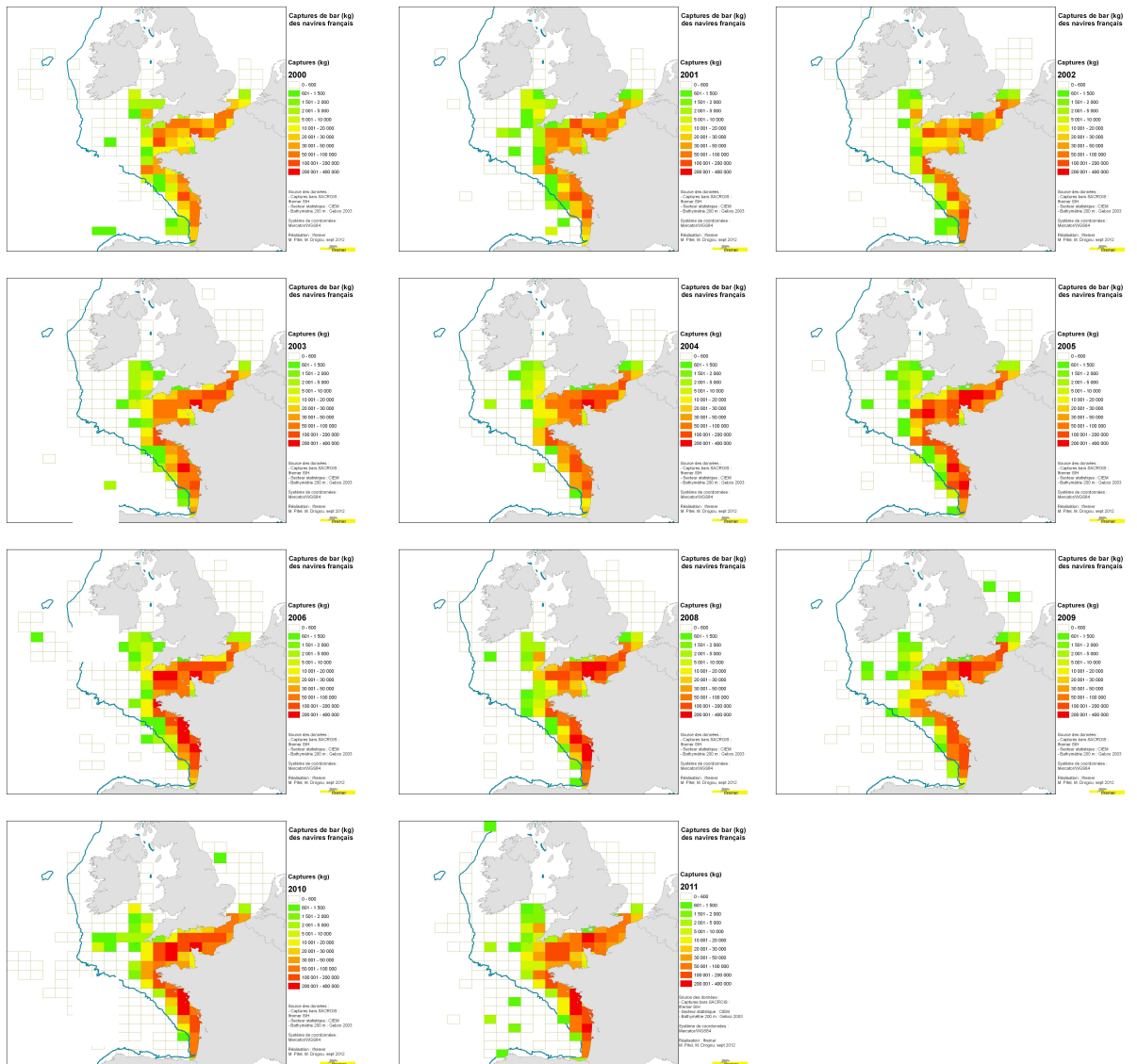


Figure 13 : Evolution des débarquements de bar sur les façades Manche Atlantique Mer du Nord

3.4.3. Evolution des captures par métier et par zone CIEM

La Figure 14 présente les évolutions des débarquements par engin dans les différents regroupements de zones CIEM. Les trois principales zones de pêche en termes de débarquement sont donc la zone golfe de Gascogne, la Manche Ouest, et la Manche Est. Quatre engins principaux sont utilisés pour la capture du bar dans le golfe de Gascogne : les palangres, le chalutage de fond, les filets et le chalutage pélagique (ce dernier étant en forte baisse depuis 2006, les navires préférant monter en Manche pour la saison de pêche). Cet engin est ainsi celui permettant les plus gros débarquements dans la Manche Ouest. Le chalut de fond en Manche Est constitue un des principaux contributeurs avec le chalut pélagique.

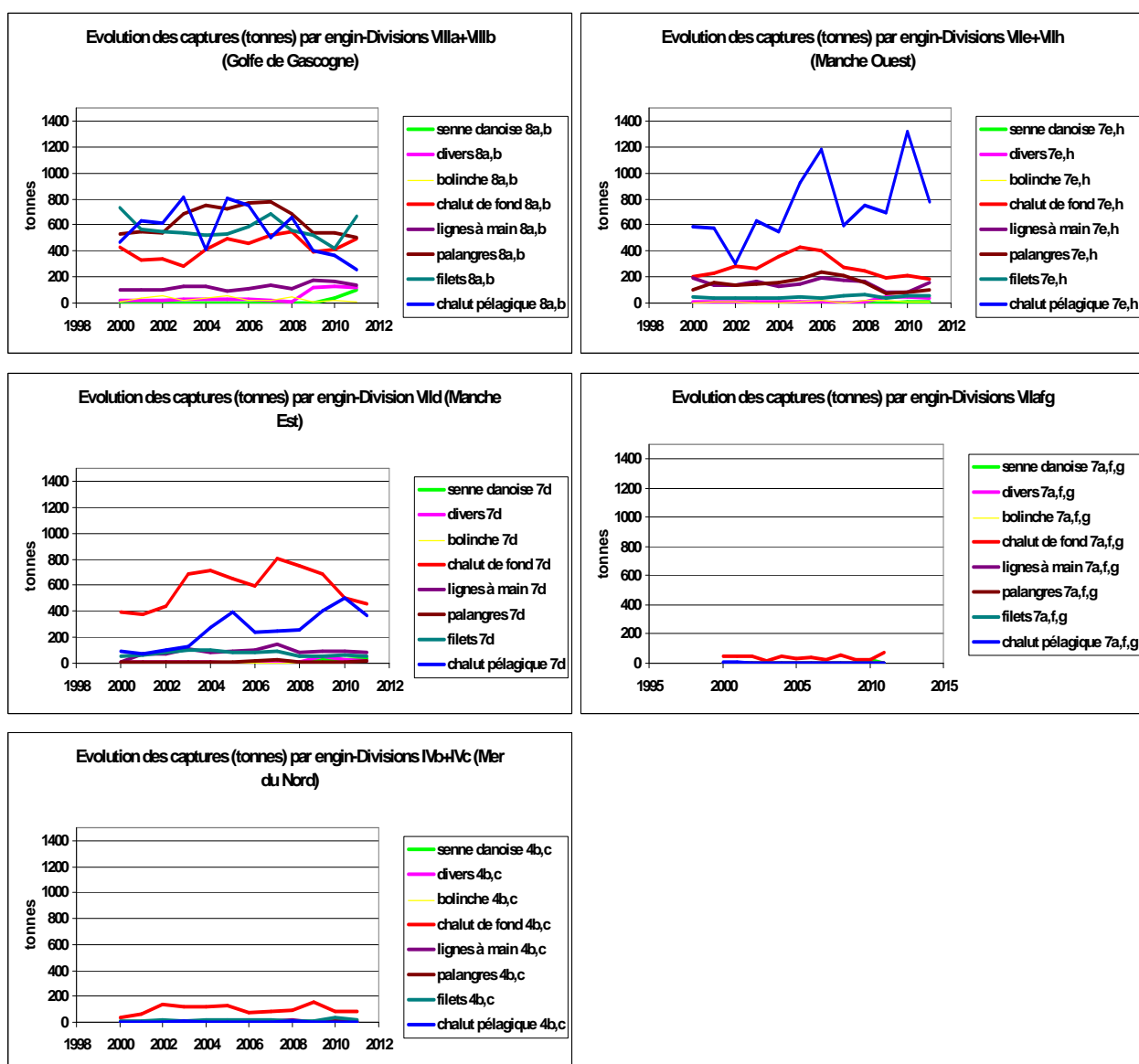


Figure 14 : Evolution des débarquements français par engin et par division CIEM

3.4.4. Détail des captures par engin

3.4.4.1. *Chalutage pélagique*

3.4.4.1.1 Evolutions temporelles

La Figure 15 présente les débarquements du chalutage pélagique par zones CIEM. Les débarquements de la zone du golfe de Gascogne ont fortement diminué depuis 2005. En effet les navires ont préféré monter en Manche pour exercer leur activité. Les évaluations de stocks ne permettent pas aujourd'hui de diagnostics précis, mais cette évolution dans leur stratégie est probablement due à une modification d'abondance des bars dans chacune des zones citées.

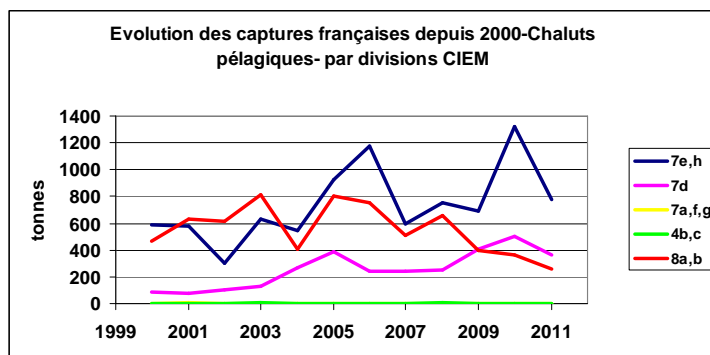


Figure 15 : Evolution des débarquements français de bar par le chalutage pélagique, par division CIEM

3.4.4.1.2 Evolutions des débarquements mensuels

La Figure 16 cartographie les évolutions mensuelles pour l'année 2011 (à titre d'exemple) des débarquements du chalutage pélagique. 99% des débarquements sont représentés. La pêche est très saisonnière, a lieu sur les concentrations de géniteurs et, en grande partie, au cours du premier trimestre de l'année dans la Manche.

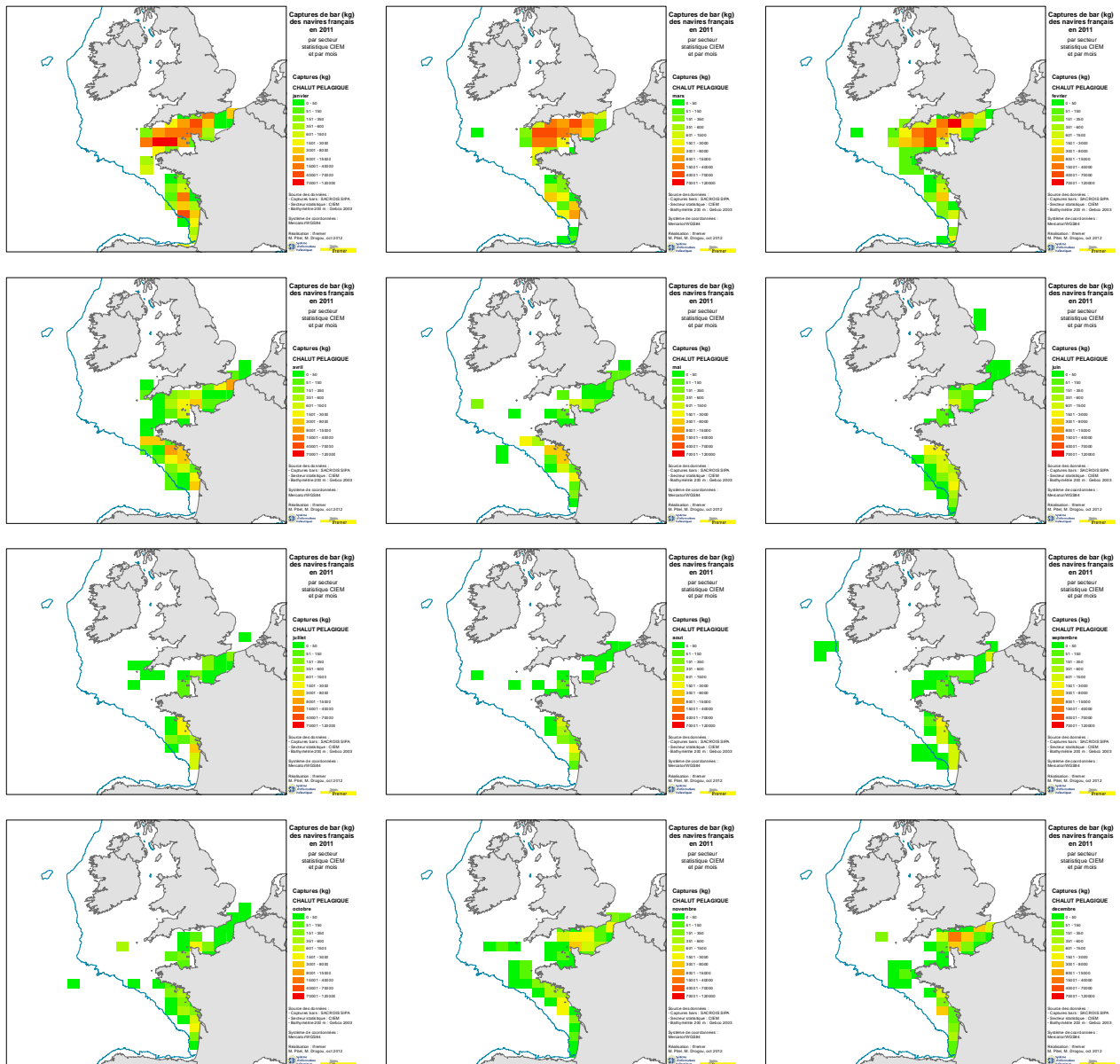


Figure 16 : Cartographie mensuelle des débarquements de bar réalisés au chalut pélagique au cours de l'année 2011. (99% des débarquements sont représentés).

3.4.4.2. *Chalutage de fond*

3.4.4.2.1 Evolutions temporelles

La Figure 15 présente les débarquements du chalutage de fond par zone CIEM. Les débarquements ont principalement lieu dans la Manche Est. Les débarquements dans le golfe de Gascogne semblent augmenter au cours de la période étudiée.

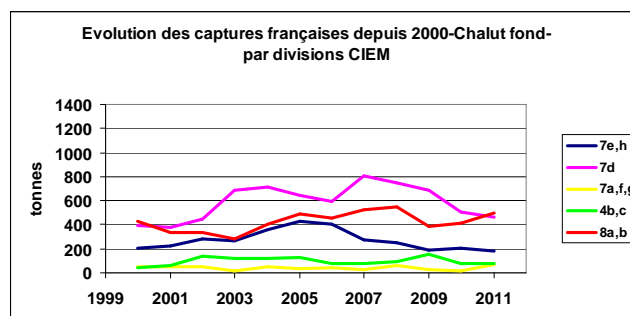


Figure 17 : Evolution des débarquements français de bar par le chalutage de fond, par division CIEM

3.4.4.2.2 Evolutions des débarquements mensuels

La Figure 18 cartographie les évolutions mensuelles (en 2011) des débarquements du chalutage de fond. 97% des débarquements sont représentés. Les débarquements ont lieu principalement entre novembre et mars.

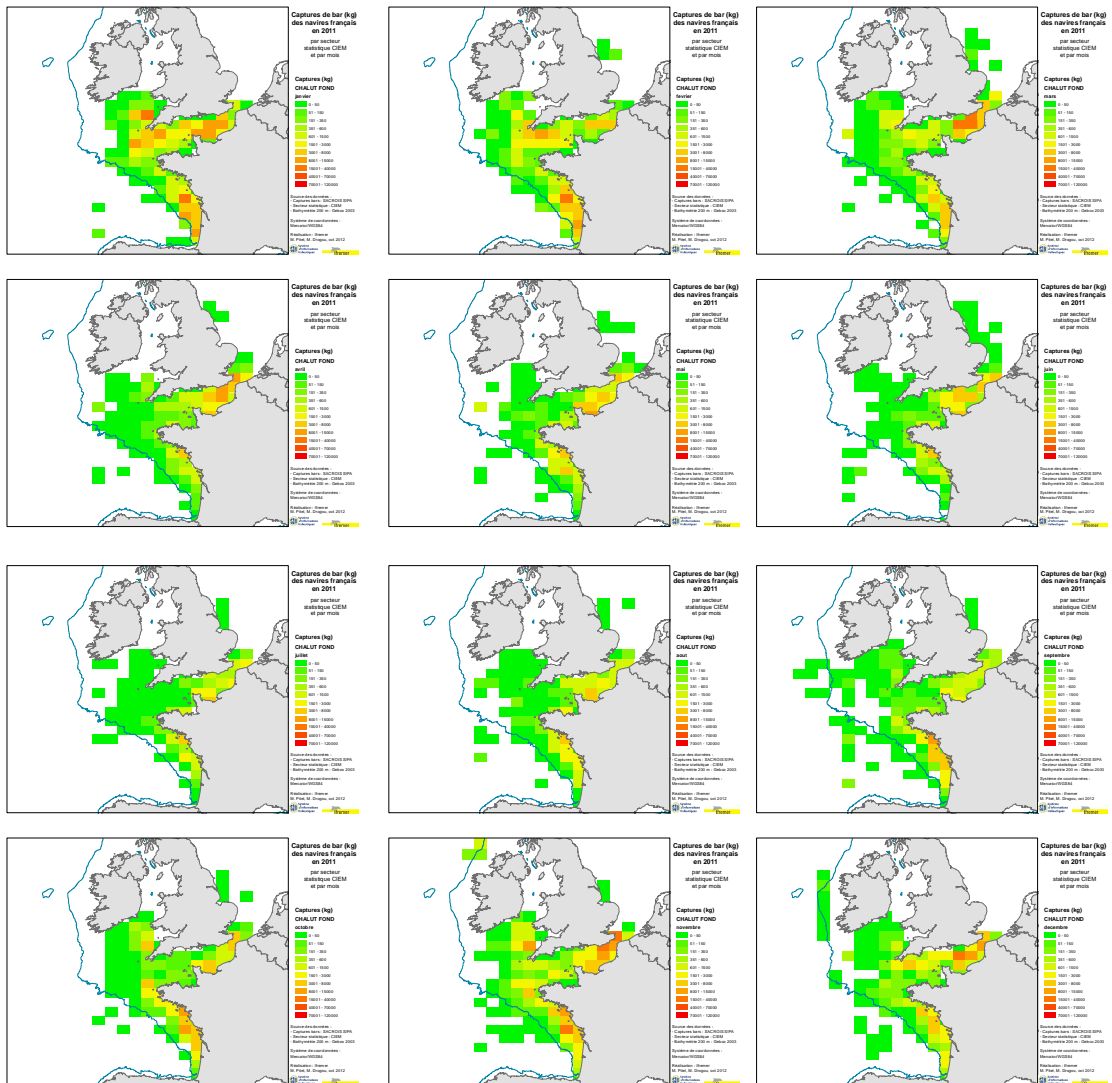


Figure 18 : Cartographie mensuelle des débarquements de bar réalisés au chalut de fond au cours de l'année 2011. (97% des débarquements sont représentés)

3.4.4.3. Métiers de l'hameçon

3.4.4.3.1 Evolutions temporelles

La Figure 19 présente les débarquements des métiers de l'hameçon (palangres et lignes à main). Les principales zones concernées sont le Golfe de Gascogne et la Manche Ouest.

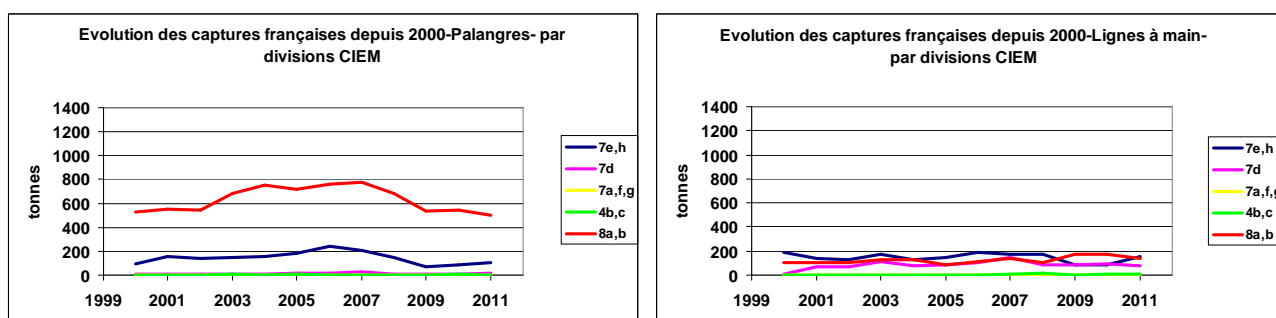


Figure 19 : Evolution des débarquements français de bar par les métiers de l'hameçon, par division CIEM.

3.4.4.3.2 Evolutions des débarquements mensuels

La Figure 20 cartographie les évolutions mensuelles (en 2011) des débarquements des métiers de l'hameçon. 82% des débarquements sont représentés. Le premier trimestre n'est pas une période qui présente de gros débarquements. Cela peut être expliqué dans certaines régions, comme en Bretagne, par un arrêt volontaire des professionnels de pêcher sur les zones de concentration des géniteurs. Le plus gros des débarquements a lieu entre avril et septembre.

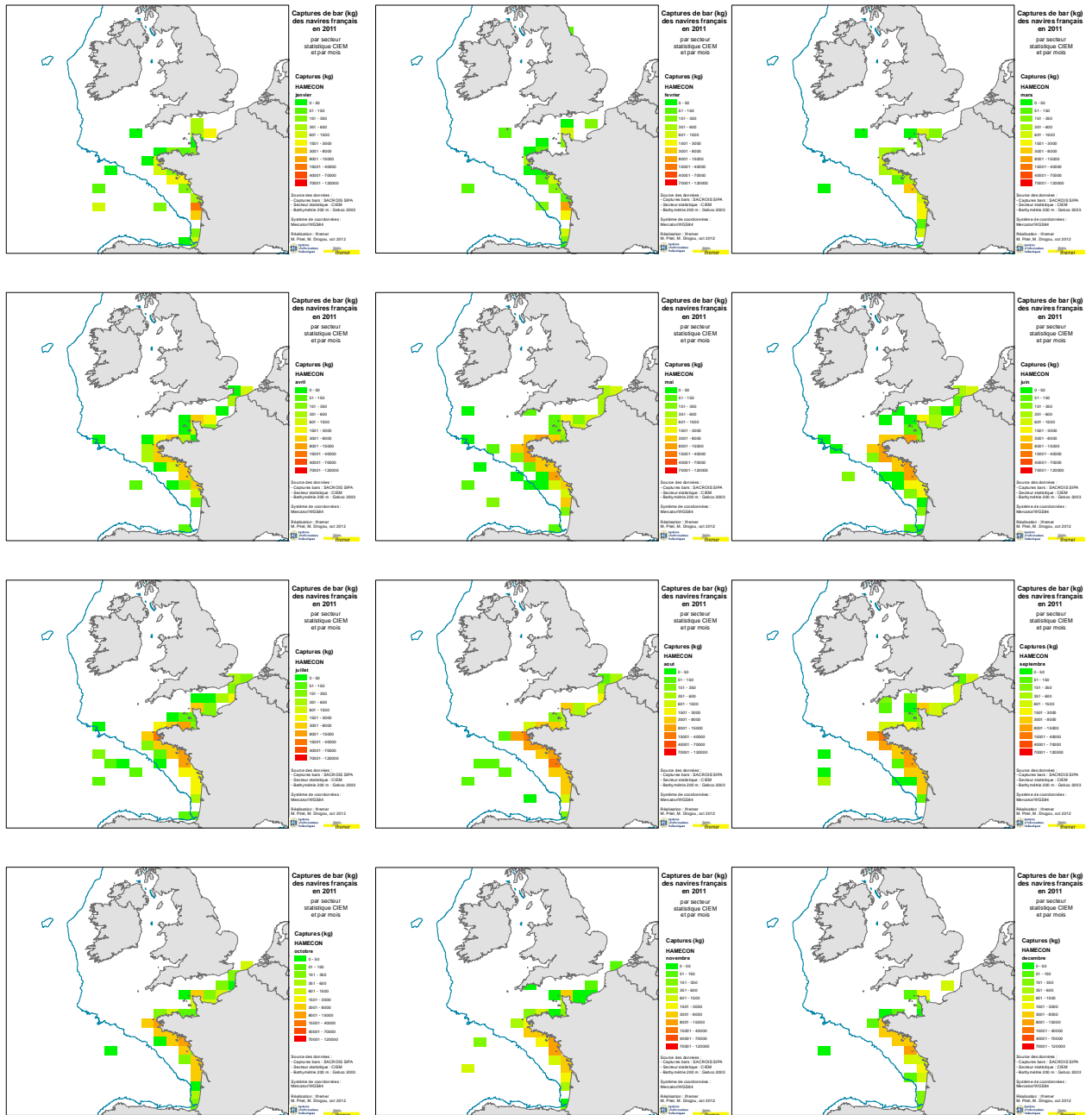


Figure 20 : Cartographie mensuelle des débarquements de bar réalisés par les métiers de l'hameçon au cours de l'année 2011. (82% des débarquements sont représentés).

3.4.4.4. Filets

3.4.4.4.1 Evolutions temporelles

La Figure 21 présente les débarquements des fileyeurs par zone CIEM. Les débarquements de la zone golfe de Gascogne sont de loin les plus importants.

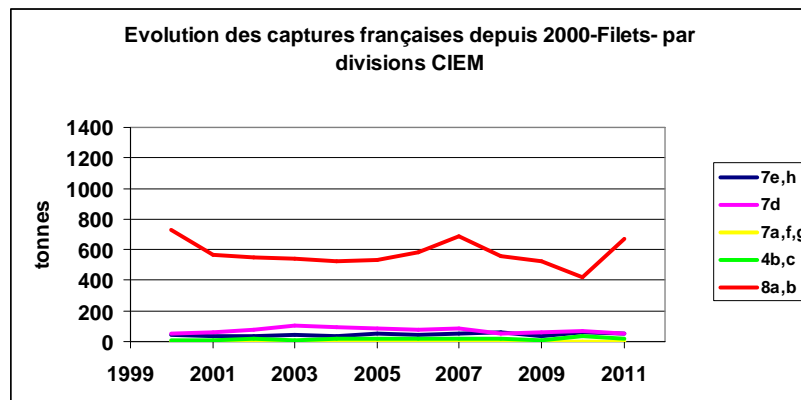


Figure 21 : Evolution des débarquements français de bar par le filet, par division CIEM

3.4.4.4.2 Evolutions des débarquements mensuels

La Figure 22 montre les évolutions mensuelles (en 2011) des débarquements des fileyeurs. 87% des débarquements sont représentés. La pêche est plutôt saisonnière, et a lieu essentiellement entre Novembre et Février, dans le golfe de Gascogne.

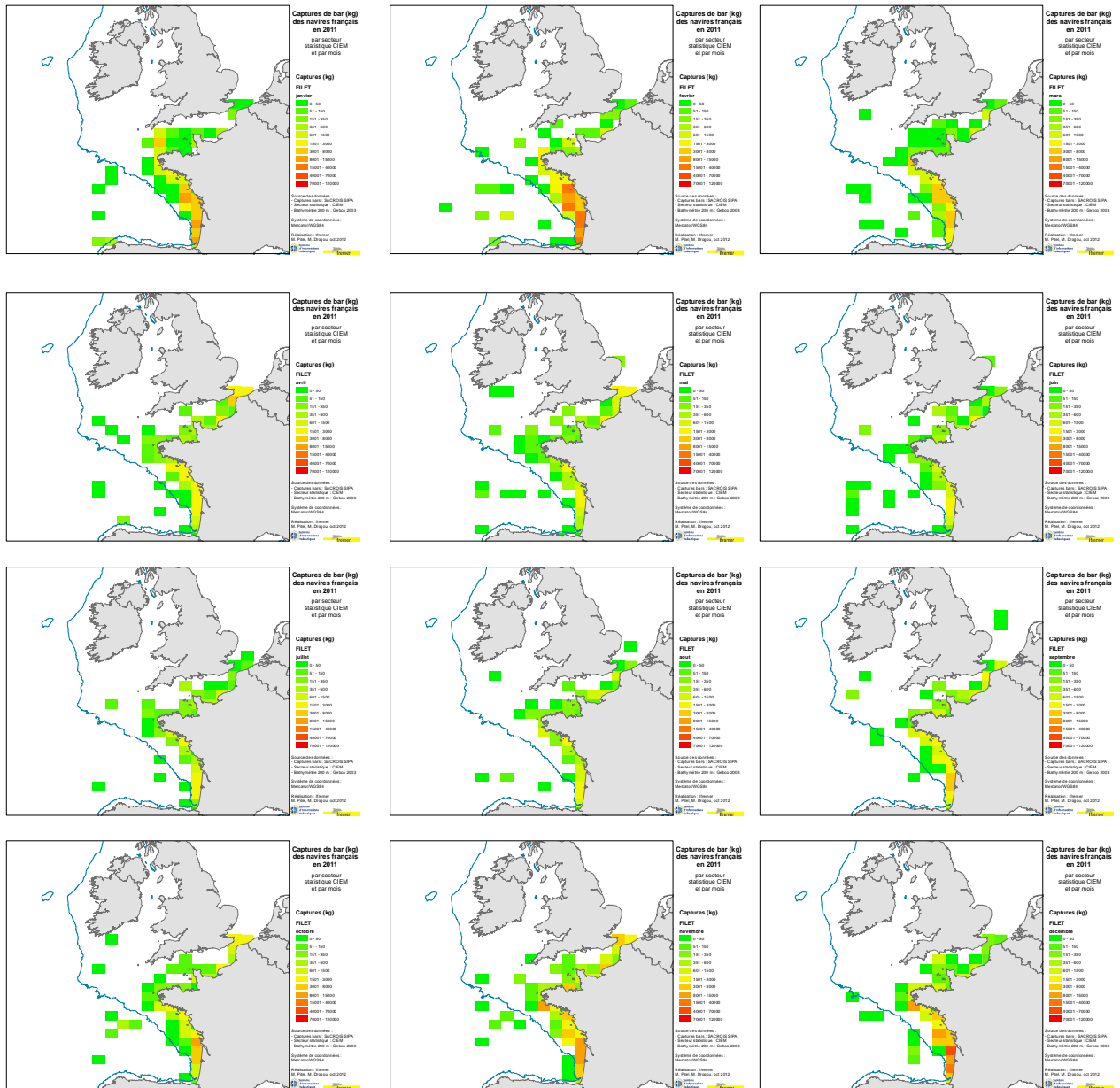


Figure 22 : Cartographie mensuelle des débarquements de bar réalisés au filet au cours de l'année 2011. (87% des débarquements sont représentés).

3.4.4.5. La Bolinche

La bolinche peut être un engin permettant de cibler du bar. Les débarquements sont cependant faibles depuis 2000 à l'échelle nationale (Figure 23) et restent essentiellement localisés sur la pointe Bretagne (Figure 24). 81% des débarquements sont représentés. A noter qu'à l'échelle locale les prélèvements des bolincheurs peuvent être ponctuellement importants occasionnant des conflits inter-métiers.

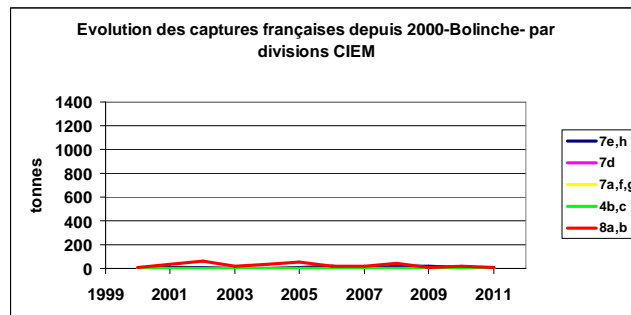


Figure 23 : Evolution des débarquements français de bar par la bolinche par division CIEM

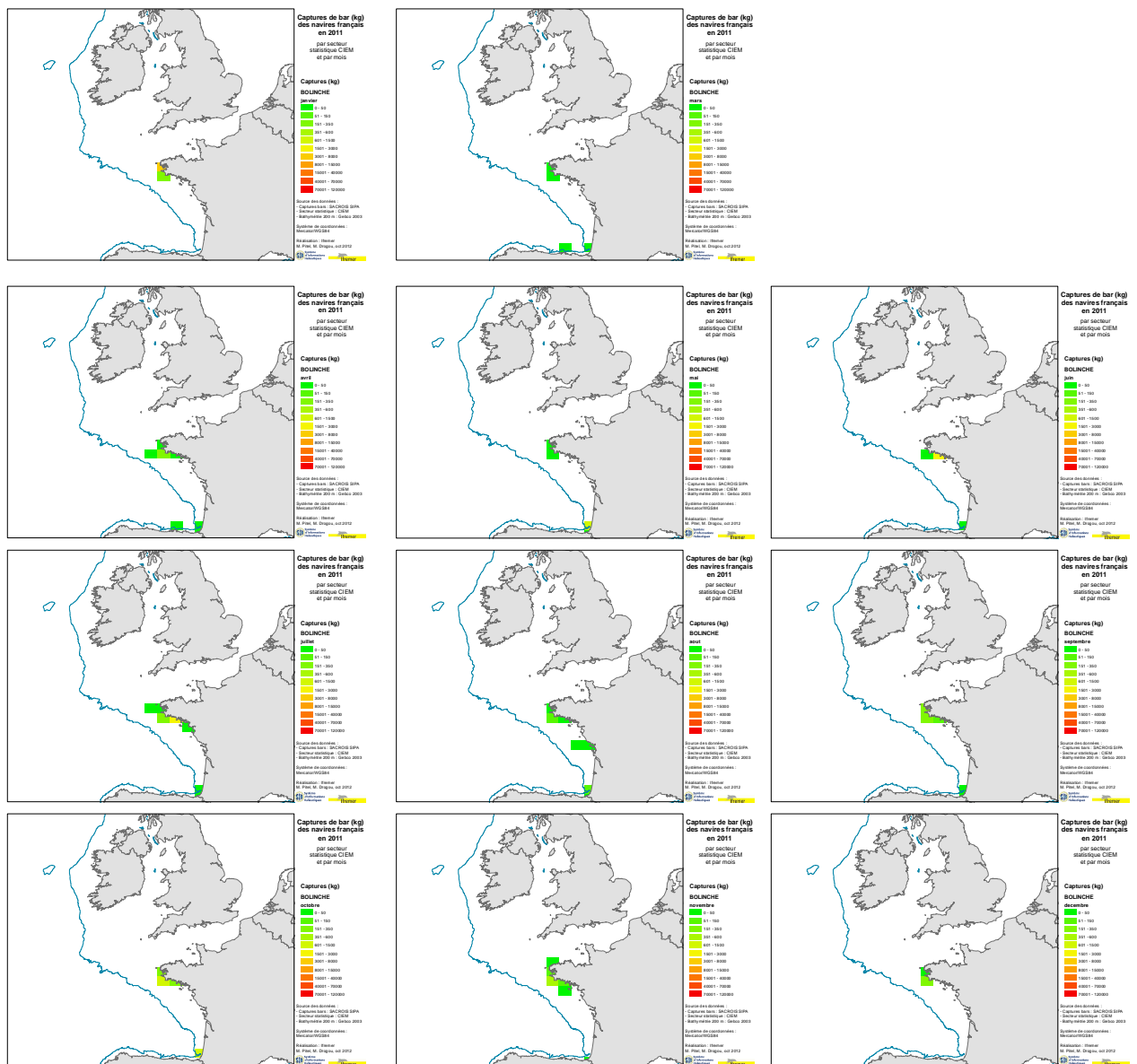


Figure 24 : Cartographie mensuelle des débarquements de bar réalisés à la bolinche au cours de l'année 2011 (81% des débarquements sont représentés).

3.4.4.6. Senne danoise

3.4.4.6..1 Evolutions temporelles

La Figure 25 présente l'évolution des débarquements de la senne danoise par zone CIEM. Les débarquements sont faibles. Néanmoins cette technique de pêche dans les statistiques françaises est apparue récemment, et les débarquements augmentent chaque année.

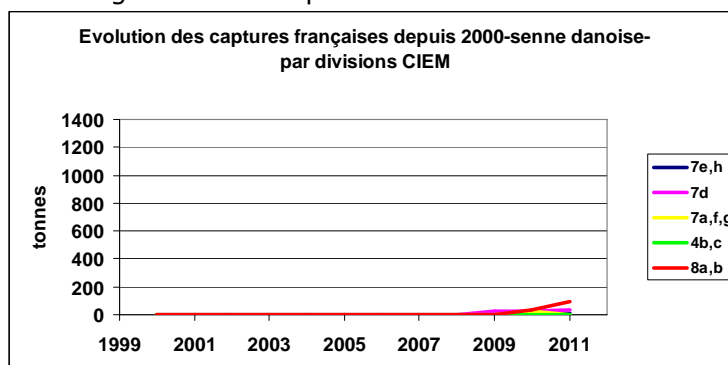


Figure 25 : Evolution des débarquements français de bar par la senne danoise par division CIEM.

3.4.4.6..2 Evolutions des débarquements mensuels

La Figure 26 cartographie les évolutions mensuelles (en 2011) des débarquements de la senne danoise. 99% des débarquements sont représentés. Il est difficile de tirer des conclusions quand à la stratégie de pêche car les débarquements sont faibles aujourd'hui.

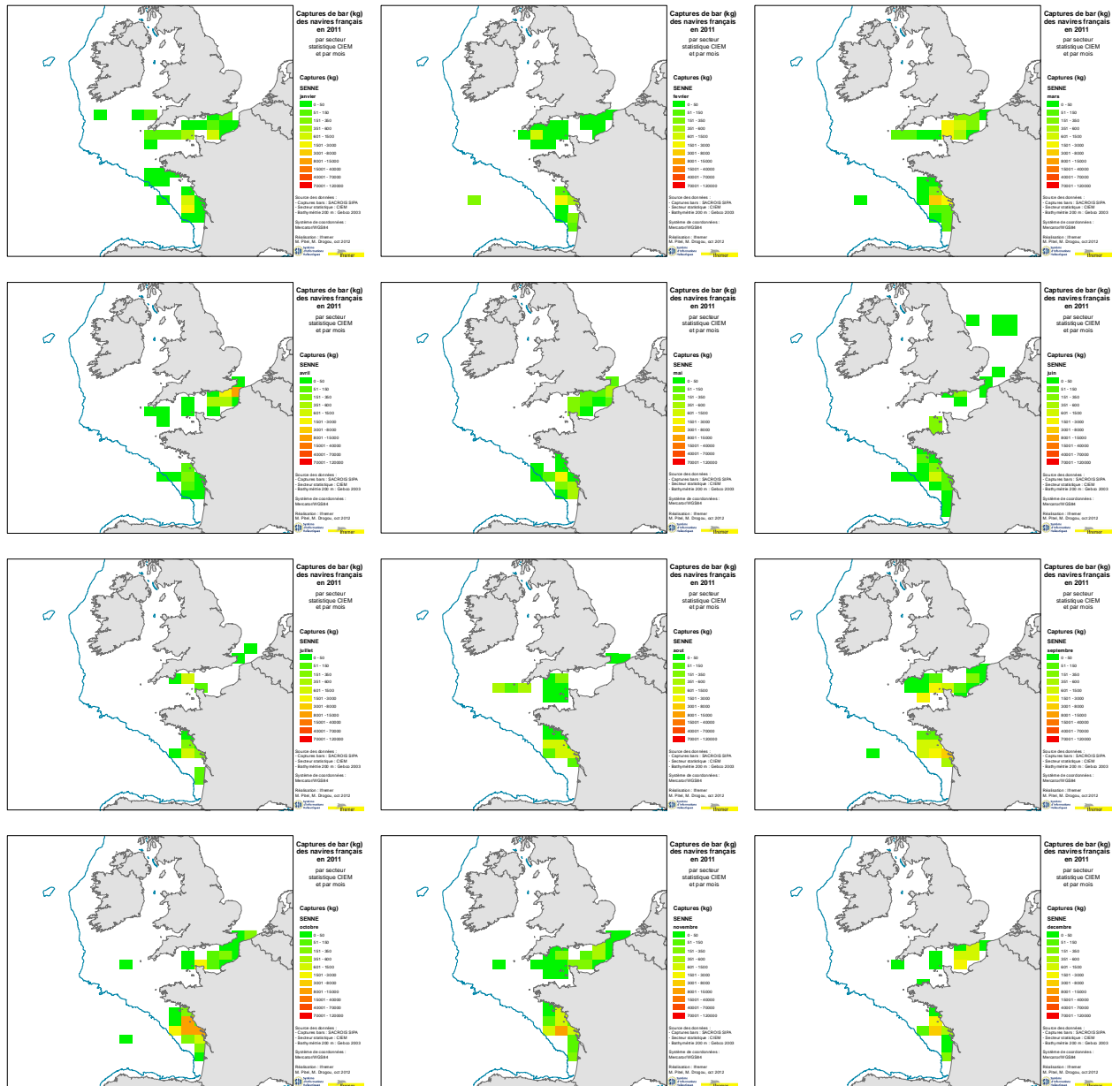


Figure 26 : Cartographie mensuelle des débarquements de bar réalisés à la senne danoise au cours de l'année 2011. (99% des débarquements sont représentés).

3.5. Rejets

Les taux de rejets dans la pêcherie du bar sont faibles. En 2009 et 2010, les quantités de bar rejeté ont été estimées à 183 et 157 tonnes respectivement. La zone CIEM VIIId est le secteur le plus concerné, avec le chalutage de fond comme métier principalement impliqué.

4. Conclusion

La source de données « SACROIS, données SIPA DPMA » permet d'identifier l'ensemble des navires ayant pêché au moins une fois du bar sur la période considérée. Cette liste de navires est donc exhaustive mais sans notion de ciblage. Cette espèce est ainsi capturée en 2010 par 67% des navires de la façade Manche Atlantique (2114 sur 3177). Depuis 2000, une diminution du nombre de navires est observée, dans la plupart des quartiers maritimes, de l'ordre de 16%. Le parallèle est à faire avec une baisse des effectifs des navires français sur la façade Manche Atlantique. Cette diminution touche principalement les navires côtiers (les navires ayant exercé plus de 75% de leur activité dans les 12 milles.) Le secteur principal de pêche dans lequel cette tendance est observée est la zone du golfe de Gascogne correspondant aux divisions CIEM VIIIa et VIIIb.

La source de données « calendriers d'activité, données IFREMER » permet d'identifier l'ensemble des navires considérés comme ayant ciblé le bar au cours de la période 2000-2011 (ces navires sont aujourd'hui susceptibles d'obtenir la licence bar instaurée au niveau national depuis 2012). Les caractéristiques moyennes à l'échelle de la façade Manche Atlantique Mer du Nord correspondent à des navires de 10m20, et des effectifs moyens à bord de 2.2 hommes. Les navires côtiers représentent en effet, en nombre, la proportion la plus importante de la pêcherie, environ 80% en moyenne sur la période. Depuis 2000 le nombre de navires a diminué de l'ordre de 13%. Cette tendance est principalement observée dans le golfe de Gascogne, pour les navires côtiers pratiquant le métier de la palangre.

Sur la période étudiée la majeure partie des captures de bar a lieu dans cinq divisions CIEM : en moyenne, 49% des captures de bar de la pêcherie française ont lieu dans le golfe de Gascogne (divisions CIEM VIIIa et VIIIb), 27% dans la

Manche Ouest (divisions CIEM VIIe et VIIh) et 21% dans la Manche Est (divisions CIEM VIIId). Ces pourcentages varient au cours de la période : en effet une diminution des captures depuis 2000 est visible dans le golfe de Gascogne, à mettre en relation avec les baisses du nombre de navires « palangriers » de la zone, et les changements de stratégie de pêche des chalutiers pélagiques qui ont davantage fréquentés la Manche. Les captures de la zone Manche Est et Ouest ont eu tendance à augmenter sur la période. Certaines raisons peuvent être avancées : un report de la pêche pélagique de l'anchois vers le bar au cours des années 2005 et 2006 (Morizur et al., 2009 ; Rapport du SGBRE du CSTEP, 2008), de bonnes années de pêche liées à des conditions météorologiques très favorables (par exemple en 2010) pour le chalutage pélagique et une probable expansion de l'aire de répartition de l'espèce vers le Nord, reflétée par les captures du chalutage de fond en zone VIIId, engin qui cible peu l'espèce. (Drogou et al., 2011). Néanmoins les captures depuis 2009/2010 semblent diminuer également dans ce secteur.

Les caractéristiques de la pêche professionnelle « bar » sont complexes.

Le chalutage pélagique est le principal métier contributeur, il représente 31% des débarquements sur la moyenne des années avec une tendance à la hausse depuis 2000. C'est une pêche très ciblée, saisonnière souvent pratiquée à deux navires en boeuf. Elle est pratiquée essentiellement en hiver au cours des trois premiers mois de l'année sur des zones du large correspondant à des zones de frayère. Un report de l'activité du golfe de Gascogne vers la Manche par les navires concernés a eu lieu au cours de la période considérée, lié à de probables modifications d'abondance du bar sur les lieux de pêche. En 2011, un quart des débarquements annuels nationaux, tout métier confondu, ont lieu entre Janvier et Mars par ce métier. Une soixantaine de navires ciblant l'espèce sont concernés. Sur l'année 2009 (Drogou et al, 2011), il est mentionné que seuls 21 navires (104 marins) dépendent financièrement à plus de 50% du bar pour une contribution aux prélèvements annuels de 19%. Une limite de 5 tonnes par navire, légèrement modifiée en 2011, lors de la mise en place des licences bar au niveau national (Délibération du Bureau CNPMM N°B22/2012) et par semaine est définie au niveau national, essentiellement pour éviter l'engorgement des marchés. Cela se traduit par des prix de vente les plus faibles comparés aux autres métiers, aux alentours de 6 euros/kg.

Les chalutiers de fond sont les seconds contributeurs au niveau national. Bien que la flottille des chalutiers de fond soit généralement très peu dépendante à l'espèce (751 navires dépendent financièrement à moins de 10% de l'espèce en 2009), elle représente une très forte contribution aux débarquements nationaux, aux alentours de 30% du fait du nombre important de navires

impliqués. Cette contribution reste relativement stable au cours de la période 2000-2011. Historiquement la zone Manche Est (VIId) est la principale zone de capture de ce métier.

Les métiers de l'hameçon (palangriers et lignes à main) sont les troisièmes contributeurs nationaux (23% des captures en moyenne sur la période) et sont mis en œuvre par le plus grand nombre de navires ciblant le bar. Une moyenne de 580 navires sont ainsi concernés sur la période étudiée. Une diminution depuis 2007 de l'ordre de 21% est cependant observée. Cette flottille est très dépendante au bar d'un point de vue financier. C'est un métier côtier réalisé par de petites unités. En 2009 (Drogou et al, 2011), 218 navires (273 marins) pratiquant les métiers de l'hameçon dépendent à plus de 50% du bar pour une contribution au tonnage global de 17%. Les captures de cette flottille sont essentiellement réalisées sur la période Avril à Octobre et le golfe de Gascogne est le secteur le plus concerné avec le Nord de la Bretagne (division VIIe). Les prix de vente des métiers de l'hameçon sont de l'ordre de 15€/kg en moyenne.

Les fileyeurs viennent ensuite en réalisant en moyenne sur la période étudiée 14% des débarquements nationaux. Ils ont essentiellement lieu dans le golfe de Gascogne en période hivernale et présentent une certaine stabilité sur la période étudiée.

La bolinche est un métier capable de cibler l'espèce. Peu de navires sont cependant concernés (entre 1 et 8 selon les années), et les débarquements représentent en moyenne sur la période considérée 1% des débarquements nationaux. Leur activité est localisée essentiellement sur la pointe bretonne.

La senne danoise fait son apparition dans les statistiques récemment. Les débarquements provenant de cet engin sont ainsi passés de 1% à 3% des captures françaises entre 2009 et 2011.

Structure de la population vs unités de gestion :

Le 'Non paper' de la commission européenne propose aujourd'hui la mise en place d'un TAC sur 6 zones, à savoir les divisions

- VIIa ;
- IVabc+VIId ;
- VIIbc +VIa;
- VIIefghijk;
- VIIIabd ;
- VIIIc+IXa.

En 2004, le CIEM considérait que la population de bar dans les eaux européennes pouvait être divisée en six stocks: i) mer du Nord (IVb,c); ii) VIId,

iii) VIIe,h, iv) VIIa,f,g (excluding Irish Waters), v) VII a,b,g,j (Irish Waters) and vi) VIIIa,b (CIEM, 2004). Néanmoins, l'hypothèse que ces stocks correspondent effectivement à des entités biologiques reste à confirmer et le CIEM recommande la poursuite d'études visant à mieux les définir et à en préciser les limites géographiques

De plus, il n'existe pas d'évaluation à proprement dit des stocks de bar. Le WGNEW du CIEM proposait jusqu'à présent l'étude séparée des zones IVbc, VIIeh, VIId, IVbc, VIIafg et VIIIab. Au cours de l'atelier de parangonnage (benchmark) du CIEM (IBPNEW) d'Octobre 2012, dont les objectifs étaient d'étudier la qualité des données disponibles et de mettre au point une méthodologie permettant une évaluation (et non une évaluation à proprement parler), quatre zones d'étude ont été considérées :

Zone 1 : elle regroupe les divisions CIEM IVbc, VIId, VIIeh, VIIafg, pour lesquelles il existe des jeux de données suffisants pour tenter une évaluation.

Zone 2 : Elle regroupe les divisions VIIIa et VIIIb (golfe de Gascogne, dans lequel les captures peuvent être considérées comme franco-françaises). Les données disponibles ne permettent pas une évaluation.

Zone 3 : Elle regroupe les divisions VIIIc et IXa. Les données disponibles sont très parcellaires.

Zone 4 : Elle regroupe les divisions VIa, VIIb, VIIj dans lesquelles la pêche professionnelle irlandaise n'est pas autorisée à capturer du bar, cette espèce étant réservée à la plaisance. Seules quelques données de pêche récréatives sont disponibles.

Il est important de noter le caractère purement arbitraire du choix de ces différentes zones 'biologiques'. Les connaissances actuelles ne permettent en effet pas d'établir une quelconque structure de stocks. D'un point de vue scientifique, il n'est donc aujourd'hui pas possible de statuer sur des entités de gestion fondée sur une réalité biologique car les données disponibles ne sont pas suffisantes pour délimiter correctement les différents stocks (des études sont en cours) ni pour rendre des évaluations robustes pour tous les stocks (manque de longues séries historiques notamment y compris de la pêche plaisance, absence de données espagnoles et irlandaises).

En ce qui concerne les zones de gestion, l'individualisation du golfe de Gascogne a du sens (95% de la pêche est française dans cette zone). De plus, golfe de Gascogne et Manche correspondent à des zones de reproduction distinctes. Enfin, la pêche étant aujourd'hui réalisée en grande partie sur les géniteurs

(notamment en Manche), des mesures de gestion sur les zones de reproduction seraient probablement plus faciles à prendre avec un tel découpage.

La séparation hydrologique entre Manche Ouest et Manche Est a conduit à la séparation de nombreux stocks de poissons démersaux. Dans le cas du bar, il n'y a pas, aujourd'hui, suffisamment d'arguments biologiques ou d'études scientifiques (notamment de marquage) pour pouvoir affirmer que cette frontière existe ; elle est en revanche quasi-inexistante pour les navires (notamment les chalutiers pélagiques) qui recherchent le bar.

Il faut toutefois noter que si une gestion européenne du bar au moyen de TAC se met en place, la régionalisation proposée qui dans l'état actuel des connaissances semble pertinente devra être revue lorsque que les résultats des études en cours (notamment de marquages) apporteront un éclairage plus précis sur la délimitation biologique des différents stocks.

Aujourd'hui, l'avis du CIEM pour la gestion du bar émis en septembre 2012 recommande de ramener à 6 000 tonnes l'ensemble des prélèvements professionnels internationaux qui étaient, ces dernières années, de l'ordre de 7 500 tonnes, soit une réduction conseillée de 20%⁴.

Si une gestion par TAC et quotas était mise en place, il conviendrait de veiller à une répartition entre les divers métiers et dans le temps, afin que les gros contributeurs dont les captures ont lieu essentiellement en début d'année, n'épuisent pas rapidement le quota national, privant ainsi les petits contributeurs qui capturent du bar, plus tard dans la saison, d'une part essentielle de leurs revenus. La limite de 5 tonnes hebdomadaires par navire qui s'applique aux gros contributeurs (chalutiers pélagiques) a été établie essentiellement pour éviter les engorgements des marchés et ne peut à elle seule éviter ce risque. Par ailleurs, les conséquences de la pêche sur les frayères, qui induit les plus fortes mortalités par pêche, sont aujourd'hui mal estimées et notamment les risques d'épuisement local.

Pour terminer, il faut rappeler que, bien évidemment, la gestion de cette espèce doit intégrer la pêche plaisancière (Le Goff et al, 2012), au-delà du respect d'une taille minimale de débarquement [et de l'interdiction de vente]. Le partage de l'accès et de la ressource entre tous les acteurs constitue l'enjeu majeur de la gestion de cette espèce emblématique.

⁴ Le CIEM recommande également la protection des juvéniles et la limitation des entrées (notamment dans la pêche professionnelle hauturière).

5. Références

CIEM. 2004. Report of the ICES Advisory Committee on Fishery Management and Advisory Committee on Ecosystems (Section 4.4.15, Atlantic seabass), 2004. ICES Advice. Volume 1, Number 2. 1544 pp. <http://www.ices.dk/products/icesadvice/2004/Book2Part2.pdf>

CSTEP, 2008. Long term management of bay of Biscay anchovy, subgroup on balance between resources and their exploitation (SGBRE) of the Scientific, Technical and Economic Committee for Fisheries (STECF, 7-11 june 2008)

Délibération du Bureau CNPMM N°B22/2012. Conditions d'exercice de la pêche du bar (*Dicentrarchus labrax*) dans les divisions CIEM VIIIa,b,c,d ; VIId, eh et IVbc hors Méditerranée pour l'année 2012.

Drogou Mickael, Biseau Alain, Berthou Patrick, De Pontual Helene, Habasque Jeremie, Le Grand Christelle, Pitel-Roudaut Mathilde (2011). Synthèse des informations disponibles sur le Bar : flottilles, captures, marché. <http://archimer.ifremer.fr/doc/00035/14577/>

Le Goff Ronan, Yvon Morizur, Harold Levrel, Alain Biseau, Gérard Véron, Mickael Drogou, Martial Laurans, Claude Merrien, Gilles Morandeau, Nathalie Caill-Milly (2012). Note relative à la pêche maritime de loisir et à sa gestion. 10p

Morizur Yvon et al., 2009. Les pêcheries françaises du chalutage à bar : analyse de séries temporelles 1999-2007 Août 2008 révisé 2009. R.INT.STH/LBH/2009

Typologie des flottes de pêche : méthode Ifremer-SIH, rapport interne DRV-SIH N°4/082003

Annexe 1

code de l'engin	libellé de l'engin	flottes métiers
LA	Filets tournants sans coulisse (filet lamparo)	BOLINCHE
PS	Filets tournants avec coulisse (sennes couissantes)	BOLINCHE
PS1	Sennes (à poche) manoeuvrées par un bateau	BOLINCHE
OT	Chaluts à panneaux (non spécifiés)	CHALUT_FOND
OTB	Chaluts de fond à panneaux	CHALUT_FOND
OTT	Chaluts jumeaux à panneaux	CHALUT_FOND
PTB	Chaluts boeufs de fond	CHALUT_FOND
TB	Chaluts de fond (non spécifié)	CHALUT_FOND
TBB	Chaluts à perche	CHALUT_FOND
TBS	Chaluts à crevettes (Fond)	CHALUT_FOND
TMB	Gangui	CHALUT_FOND
TMS	Chaluts à crevettes (Mi-profondeur)	CHALUT_FOND
TX	Autres chaluts (non spécifiés)	CHALUT_FOND
OTM	Chaluts pélagiques à panneaux	CHALUT_PELAGIQUE
PT	Chaluts boeufs (non spécifiés)	CHALUT_PELAGIQUE
PTM	Chaluts boeufs pélagiques	CHALUT_PELAGIQUE
TM	Chaluts pélagiques (non spécifiés)	CHALUT_PELAGIQUE
DHB	Dragues à main manoeuvrées à partir du bateau	DIVERS
DHS	Dragues à main manoeuvrées à partir du rivage	DIVERS
DRB	Dragues remorquées par bateau	DIVERS
DRH	Dragues à main	DIVERS
FAG	Balais, Fagots	DIVERS
FDV	Apnée	DIVERS
FG	Autres engins retombants (non spécifiés)	DIVERS
FIX	Pièges (non spécifiés)	DIVERS
FOO	Pêche à pied	DIVERS
FPO	Nasses (casiers non spécifiés)	DIVERS
FWR	Barrages, parcs, bordigues, etc.	DIVERS
FYK	Verveux	DIVERS
HES	Haveneaux, Épuisettes, Salabardes	DIVERS
HMD	Dragues mécanisées	DIVERS
HMP	Pompes	DIVERS
HMS	Scoubidou	DIVERS
HMX	Engins de récolte (non spécifiés)	DIVERS
MIS	Divers engins de pêche	DIVERS
NK	Engins de pêche inconnus ou non spécifiés	DIVERS
NO	Pas d'engin	DIVERS
RG	Engins de pêche récréative	DIVERS
SB	Sennes de plage	DIVERS
SDV	Plongée sous-marine	DIVERS
FPN	Filets pièges fixes non couverts	FILETS
FSN	Filets à l'étalage (diables)	FILETS
GEN	Filets maillants et filets emmêlés (non spécifiés)	FILETS
GES	Tamis	FILETS
GN	Filets maillants (non spécifiés)	FILETS
GNC	Filets maillants encerclants	FILETS
GND	Filets maillants dérivants (filets dérivants)	FILETS
GNE	Filets flottants (maillants calés)	FILETS
GNF	Filets maillants fixes (sur perches)	FILETS
GNS	Filets maillants calés (ancrés, filets maillants de fond à une nappe)	FILETS
GTN	Trémaills et filets maillants combinés	FILETS
GTR	Trémaills	FILETS
LN	Filets soulevés (non spécifiés)	FILETS
LNB	Filets soulevés man½uvrés du bateau	FILETS
LNP	Filets soulevés portatifs	FILETS
LNS	Filets soulevés fixes man½uvrés du rivage	FILETS
LH	Lignes à main	HAMECONS
LHM	Lignes à main et lignes avec cannes (mécanisées)	HAMECONS
LHP	Lignes à main et lignes avec cannes (manoeuvrées à la main)	HAMECONS
LL	Palangres (non spécifiées)	HAMECONS
LLD	Palangres dérivantes	HAMECONS
LLF	Palangres calées flottantes	HAMECONS
LLS	Palangres calées (fixes)	HAMECONS
LTL	Lignes de traîne	HAMECONS
LVD	Palangres verticales dérivantes	HAMECONS
LVS	Palangres verticales de fond	HAMECONS
LX	Hameçons et lignes (non spécifiés)	HAMECONS
	Filets soulevés manoeuvrés du bateau	INCONNUS
	Filets soulevés fixes manoeuvrés du rivage	INCONNUS
SDN	Sennes danoises (mouillées)	SENNE_DANOISE
SPR	Sennes manoeuvrées par deux bateaux	SENNE_DANOISE
SSC	Sennes écossaises (volantes)	SENNE_DANOISE
SV	Sennes halées à bord	SENNE_INCONNUE

Regroupement des engins déclarés dans la base SACAPT, en flottes « métiers »